

A LA CONFERENCE

LE TRAITE AVEC L'AUTRICHE SERA SIGNÉ, AUJOURD'HUI, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Le Conseil suprême a fait connaître aux délégations roumaine et yougo-slave qu'il ne pouvait autoriser la signature du traité avec des réserves.

Le chancelier Renner, revenu hier matin d'Autriche, repartirait ce soir même pour Vienne.

C'est ce matin que les délégués autrichiens apposeront leurs signatures sur le document qui doit rétablir l'état de paix entre l'Autriche et les puissances alliées et associées.

Ces dernières seront-elles toutes présentes à la cérémonie ? Nous avons exposé hier les motifs pour lesquels il se pourrait que deux d'entre elles, la Roumanie et la Serbie, s'abstinent de se trouver au château de Saint-Germain-en-Laye.

Le Conseil suprême n'a pas admis que le traité fut signé avec réserves. M. Antonesco, ministre de Roumanie, s'est rendu, hier matin, au ministère des Affaires étrangères, où il a eu une entrevue avec M. Pichon. Il a plaidé en faveur du point de vue de son gouvernement, mais il n'apparaît pas que sa démarche ait obtenu un résultat entièrement favorable.

Quant aux délégués serbes, ils n'ont pas encore reçu les instructions qu'ils ont demandées à Belgrade. Elles peuvent encore leur parvenir dans la matinée.

Il se peut qu'en même temps que le traité soient signés, à Saint-Germain-en-Laye, si leur impression est terminée, trois conventions coloniales africaines. Ces conventions, mises au point hier par le Conseil suprême, sont relatives, la première à la vente des spiritueux, la deuxième au trafic des armes et des munitions, et la troisième à l'abolition des actes concernant la déclaration de Bruxelles de 1890 et de l'acte de Berlin.

LE RETOUR DU CHANCELIER RENNER A SAINT-GERMAIN

SAINT-GERMAIN, 9 septembre. — Le chancelier Renner est arrivé ce matin à 10 heures, à Saint-Germain. Il était accompagné de deux publicistes autrichiens, MM. Zifferer et Lenhoff, et du capitaine Della Rocca, de l'armée italienne, qui s'était rendu avec lui à Vienne.

LE PROTOCOLE DE LA CÉRÉMONIE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 9 septembre. — On a terminé cet après-midi l'aménagement de la salle dite de l'« Age de pierre », au château de Saint-Germain, en vue de la cérémonie de la signature de la paix avec l'Autriche.

On se rappelle que la remise du traité de paix aux délégués autrichiens eut lieu, le 2 juin dernier, dans cette même salle. Peu de changements ont été apportés aux dispositions de celle-ci : on a supprimé un des grands côtés du rectangle formé par la table des plénipotentiaires. A l'intérieur du fer à cheval qui subsiste, on a placé la table de la signature. Cette table est de style Louis XV ; elle provient du cabinet de M. Pichon au ministère des Affaires étrangères, où elle revendra sa place après la cérémonie de demain.

Un sous-marin a été placé sur la table, dont le cuir est recouvert d'un long service. Devant le sous-marin se trouve un encrier prêt par le Garde-Meuble. Cet encrier est en bronze doré. Il est constitué par une coupe supportant trois cylindres ; les deux cylindres des extrémités contiennent l'encre et le sable ; quant à celui du milieu, il a pour couvercle une clochette que surmonte le coq gaulois. Cet encrier est de style Empire, mais, sur la coupe, les armes impériales ont été gravées et remplacées par les armes de Louis-Philippe. Il sera conservé à titre de souvenir, par le château de Saint-Germain.

Les dispositions nécessaires ont été prises pour que 300 personnes trouvent place dans la salle de la Conférence, savoir : 73 plénipotentiaires, 50 membres de la presse et 180 secrétaires ou invités.

M. Clemenceau, président de la Conférence de la paix, siégera au centre de la table, tournant le dos à la terrasse du château. Le docteur Renner prendra place à l'un des petits côtés de la table, sous la cheminée, par conséquent à gauche du président.

A l'une des extrémités de la salle, trois ou quatre rangées de chaises sont réservées aux journalistes. Les secrétaires et les invités se placeront sur des chaises dorées rangées autour de la salle.

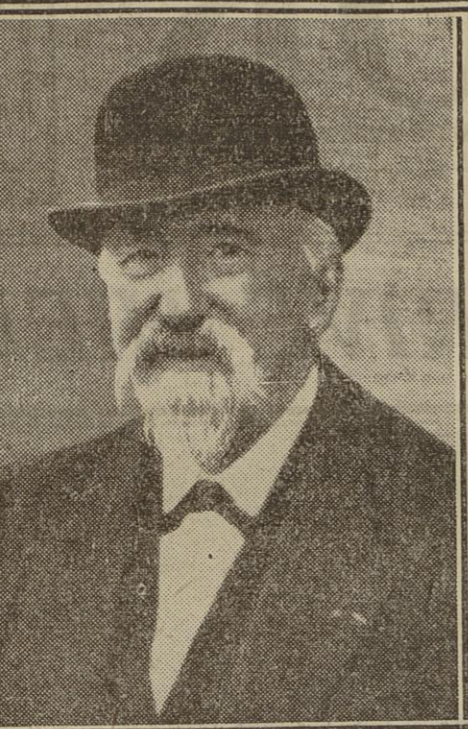
Le protocole de la séance sera analogue à celui de la cérémonie de la Galerie des Glaces.

A l'extérieur, un bataillon du 103^e d'infanterie, venu de Versailles, assurera, concurremment avec la gendarmerie, le maintien de l'ordre sur la place du Château et dans la ville. La route, de Paris à Saint-Germain, sera jalonnée par la gendarmerie et la cavalerie. Enfin, un escadron du 16^e dragons, sous les ordres d'un capitaine, rendra les honneurs aux plénipotentiaires dans la cour du château.

Le docteur Renner exprime aussi ses remerciements à la population de Saint-Germain, pour l'affabilité correcte qu'elle a observée « vis-à-vis d'étrangers considérés jusqu'ici comme des ennemis ».

On annonce que le docteur Renner a l'intention de repartir pour l'Autriche dès demain soir.

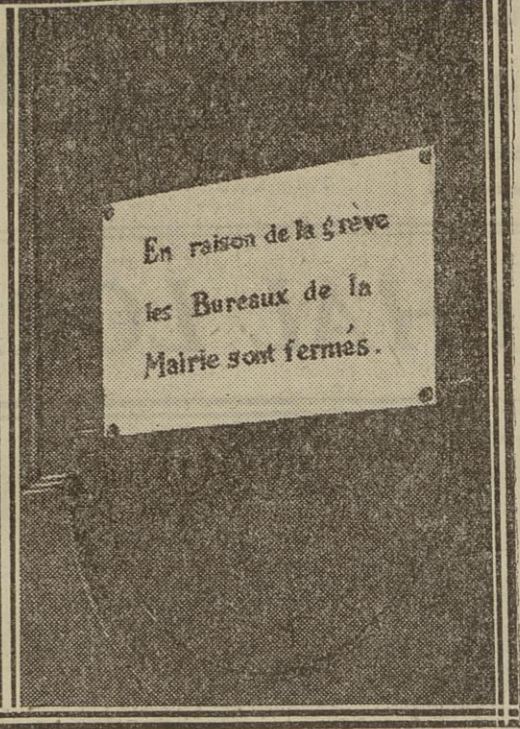
LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX DE LA BANLIEUE PARISIENNE



M. FONTAINE, maire d'Asnières, doyen des maires de la banlieue.



UN «INTRODUCTEUR» DÉPOSE SON BULLETIN A L'OCTROI DE COURBEVOIE. A chaque octroi de banlieue, on lit, sur les portes fermées, un «introduceur» à déposer leurs déclarations d'entrée dans une boîte préparée à cet effet.



UNE AFFICHE apposée sur une des portes de la mairie de Saint-Ouen.

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE LA PREMIÈRE JOURNÉE DE GRÈVE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Elle s'est déroulée dans le plus grand calme ; les négociations qui sont engagées et se poursuivront aujourd'hui semblent devoir aboutir rapidement.

La grève des employés municipaux a commencé, hier matin, dans la très grande majorité des communes du département.

En général, les services sédentaires des bureaux, directement en collaboration avec le maire, n'ont pas chômé, et le mouvement a été limité aux services extérieurs, voirie, éclairage, etc.

Pour les inhumations, de nombreux maires ont requis le concours de l'autorité militaire.

A la Bourse du Travail, une permanence avait été installée afin de centraliser les renseignements sur la grève.

La grève a été générale, sauf quelques rares exceptions, dans les communes suivantes : Saint-Ouen, Saint-Denis, Malakoff, Châtillon, Chateaufort, Plessis-Piquet, Pavillons-sous-Bois, Le Pré-Saint-Gervais, Bondy, Bobigny, Maisons-Alfort, Bagnolet, Levallois-Perret, le Kremlin-Bicêtre, Champigny, Gentilly, Villejuif, Arcueil-Cachan, Puteaux, Suresnes, Nanterre, Alfortville, Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont, Saint-Maurice, Romainville, La Couronne, Villemomble, Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé, Montreuil, Gennevilliers, Ivry, Vitry, Vanves, Issy-les-Moulineaux, Boulogne, Clamart, Choisy-le-Roi, Thiais, Bois-Colombes, Orly, etc.

La grève n'a été que partielle aux Lilas, à Asnières et à Vincennes.

D'autres municipalités ont accepté le statut-type du personnel qui leur avait été présenté, Puteaux, Pavillons-sous-Bois, Le Drancy, le Kremlin-Bicêtre, Saint-Ouen, Saint-Denis, Le Pré-Saint-Gervais, Clichy, les ouvriers et employés communaux ont fait grève par solidarité, mais ils ont décidé que le personnel des pompes funèbres sera autorisé à assurer le service des enterrements sur la demande des maires adressée directement au syndicat.

Les services de certaines mairies fonctionnent régulièrement, surtout grâce au concours des municipalités, qui se sont mises à la disposition des maires.

On ne signalait, hier, aucun incident grave dans les mairies.

A l'Hôtel de Ville

A 18 heures, une entrevue a eu lieu entre le préfet de la Seine et les maires des communes du département de la Seine. Au cours de cette entrevue, qui a été fort brève, M. Autrand et les maires ont discuté les revendications du personnel et étudié les moyens de lui donner satisfaction dans la mesure du possible.

A l'issue de la discussion, il est entendu en principe que les maires demanderaient aux municipalités le vote d'un salaire de base de 14 fr. 50 par jour, ainsi que la reconnaissance du statut-type, à deux conditions : la première, que le personnel reprendra le travail ; la seconde, qu'un délai utile serait accordé aux municipalités pour examiner et étudier les questions en cours.

M. Pams, ministre de l'Intérieur, assisté de M. Autrand, préfet de la Seine, a reçu, hier soir, en présence de MM. Dejeante, Voilin et Laval, députés, une délégation du personnel des communes de la banlieue.

Les différentes revendications du personnel ont été examinées.

Les négociations qui se poursuivent parallèlement avec les maires des communes intéressées semblent devoir aboutir.

Les maires de la banlieue seront convoqués pour aujourd'hui à 2 h. 1/2 au ministère de l'Intérieur où ils seront reçus par M. Pams.

IL Y A DANS LA BANLIEUE DE PARIS 5.000 TRAVAILLEURS MUNICIPAUX

La grève des employés municipaux du département de la Seine affecte différents catégories de travailleurs que l'on peut ainsi cataloguer : bureaux des maires, voirie et hygiène, cimetières, pompes funèbres et inhumations, octrois, écoles (concierges et femmes de service), services techniques, gardes champêtres.

Au total, ces travailleurs sont au nombre de cinq mille environ, qui sont, naturellement, répartis très inégalement entre les 78 communes, suivant l'importance de chacune.

Si l'on compare le nombre des travailleurs communaux dont nous venons d'énumérer les catégories avec celui des employés de la Ville de Paris des catégories analogues, on trouve que ces derniers sont plus de trente mille. Encore, dans ce total, n'entrent en ligne de compte ni les travailleurs du gaz, ni ceux de l'électricité, dont le nombre porterait ce total à cinquante mille.

Mais il y a entre les travailleurs municipaux des 78 communes du département de la Seine et ceux de la Ville de Paris une différence essentielle : les premiers dépendent respectivement de leurs communes, c'est-à-dire, en somme, de leurs maires ; les autres sont sous la direction d'un directeur central, ayant son siège à l'Hôtel de Ville, et seuls les employés des bureaux de chaque mairie, c'est-à-dire une infime minorité — 500 à peine sur 30.000 — sont sous les ordres du secrétaire de cette mairie.

En fait, chacune des mairies des vingt arrondissements de Paris constitue un bureau de la préfecture de la Seine. Son personnel est ainsi composé : un secrétaire chef de bureau, un sous-chef, des commis, des expéditionnaires, des huissiers et des gardiens de bureau. Le nombre de ces employés varie suivant l'importance de la mairie et la population de l'arrondissement. Il est de 40, environ, pour le dix-huitième, et de 20 seulement pour le premier ou le deuxième.

Les différents bureaux auxquels ils appartiennent sont, tout d'abord, le secrétariat, puis l'état-civil, divisé lui-même en bureaux des naissances, des décès et des mariages ; les affaires militaires ; les élections ; les écoles. Il convient d'ajouter le bureau de bienfaisance, en notant que le personnel de ce service ne dépend pas de la préfecture de la Seine, mais de l'Assistance publique.

On voit que les affaires entrant dans la compétence d'une mairie parisienne sont d'ordre très limité, alors que celles qu'on a traitées les mairies de banlieue sont infiniment plus importantes et plus diverses.

AVANT LE VOTE DE RATIFICATION LA DISCUSSION DU TRAITE DE PAIX A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

M. Louis Dubois intervient sur la réparation des dommages. M. Klotz précise que la discussion entre alliés demeure ouverte sur la question de priorité.

La Chambre a continué, hier, la discussion du traité de paix.

Un intéressant discours de M. Louis Dubois a tenu toute la séance.

Rapporteur des clauses financières du traité, le député de la Seine a fait un tableau sobre et émouvant de la région désolée qui s'étend, en France, de Dunkerque à Belfort sur une longueur de 500 kilomètres et une largeur moyenne de 80.

Devant un tel spectacle, a-t-il dit, on demeure atterré et persuadé qu'aucun autre chose la France, les Alliés, le monde doivent s'appliquer à la restauration de cette zone.

Sur le coût de la guerre, le rapporteur a aussi cité des chiffres : 134 milliards de nos seuls dommages matériels, 210 milliards 429 millions avec les pensions et les allocations ; 353 milliards 429 millions si l'on ajoute encore les dépenses de guerre, qui atteignent environ 143 milliards.

« Et ce n'est là, a-t-il dit, qu'une partie du désastre, car il faut tenir compte des répétitions d'ordre financier et social. »

En ce qui concerne le traité, M. Louis Dubois estime qu'il contient de bonnes choses, mais aussi de moins bonnes, et même des lacunes. Il prévoit des difficultés pour l'identification des objets et du matériel volés que les Allemands doivent nous restituer, pour les objets d'art notamment.

« Il a été volé des milliers d'objets d'art, interrompit M. Jules Delahaye. J'ai demandé à M. Alphand, au ministère des Affaires étrangères, quels moyens il avait de les faire récupérer. M. Alphand m'a répondu qu'il n'en avait aucun, même quand l'objet est retrouvé et partiellement identifié. Un de mes amis, dont le château a été pillé, près de Namur, et qui sait où sont ses collections, a obtenu le concours de la police belge, mais non celui du gouvernement français. On le renvoie bien à la commission de Spa. Mais la commission de Spa répond toujours : Recherche infructueuse. Naturellement on laisse le gouvernement allemand faire, lui-même et seul, les recherches ! Pendant ce temps nos richesses se liquident jusqu'en Ukraine ! Il suffirait, pour éviter de tels actes, que la commission de Spa institût des agents de liaison pouvant adresser les injonctions nécessaires à la police allemande. »

M. Louis Dubois a indiqué qu'il avait reçu du ministre de l'Instruction publique un mémoire très complet sur la restitution des œuvres d'art. A l'heure actuelle, toutes les collections publiques auraient été rendues.

« Erreur ! protesta M. Ringier. A Saint-Quentin, à part les pastels de La Tour, rien n'a été récupéré des collections de la ville. »

En ce qui concerne les collections privées, le rapporteur a fait savoir qu'on procédait à des inventaires. A l'heure actuelle, c'est le service général de récupération de Wiesbaden qui est chargé de ces opérations, sous la haute direction du ministère de la Reconstitution industrielle.

Ces inventaires sont faits, a dit M. Jules Delahaye, mais on n'enjoint pas à la justice allemande de donner son concours aux polices française et belge pour la récupération des objets d'art volés.

Des observations de M. Louis Dubois sur la question de priorité dans l'ordre des réparations ont provoqué une vive controverse. Rappelant que le président Wilson

avait prévu dans son message la restauration des régions dévastées, et que ce message avait été la base des négociations de paix, le rapporteur concluait que cette restauration devait avoir un rare privilège dans la réparation des dommages.

« Trop tard ! interrompit M. Bedouce. Ce n'est pas dans le traité. »

« Je suis sûr, protesta M. Louis Dubois, que le gouvernement est d'accord avec moi pour considérer qu'en pareille matière nous ne sommes en présence que d'une question de traité. Ebauche de traité ? s'écria M. Franklin-Bouillon. C'est un vœu seulement, hélas ! que vous traduisez ainsi. Nous ne pouvons que tâtonner, sans y toucher, le traité qui nous est soumis, et j'attire votre attention sur la gravité qu'il y aurait, dans ce pays auquel on a tout caché, à faire naître de nouvelles espérances que les événements démentiraient encore. »

M. Klotz, ministre des Finances, intervint : « Le traité ne peut être changé, dit-il. Il a ses défauts et ses qualités, il est ce qu'il est, mais il est. Seulement, c'est un traité avec l'Allemagne ; ce n'est pas une convention avec l'Angleterre ou avec les Etats-Unis ; les conversations peuvent continuer avec tel ou tel de nos alliés afin d'assurer à la France les conditions les plus libérales. Et sur la question de priorité la discussion demeure ouverte. »

Dans la seconde partie de son discours, M. Louis Dubois a parlé du fonctionnement de la commission des réparations. Il a exprimé, d'autre part, sa confiance dans la solidarité entre alliés pour obliger l'Allemagne à exécuter ses engagements.

Le député de la Seine a été très applaudi. En fin de séance, la Chambre a ajourné sine die, par 304 voix contre 95, une interpellation socialiste sur certaines visites concordataires et non concordataires, qu'il avait reçues le président de la République.

Il s'agissait, en la circonstance, des visites de Mgr Pell, évêque de Metz, et de Mgr Riob, évêque de Strasbourg.

Ecartant une suggestion de M. Franklin-Bouillon, elle a décidé, enfin, par 316 voix contre 180, de continuer ce matin la discussion des sectionnements électoraux. — LÉOPOLD BLOND.

Une fugue d'un enfant d'Espagne

MADRID, 9 septembre. — Dans toute la région de Séville, on ne parle que de la fuite de l'enfant Antoine d'Orléans, bien connu pour ses prodigalités. Pour cette raison, il était surveillé par le magistrat Cagigas. L'enfant Antoine demanda à ce dernier la permission de se rendre à Séville, où il assista à la corrida, et, le soir, à une représentation du Comte de Luzembourg. M. Cagigas laissa l'enfant à l'hôtel Wiesen, monta dans une auto, accompagné par l'ancien député républicain lerrouxiste Alvaro Albornoz, et suivi par trois autres automobiles.

On croit qu'il se rendent à Huelva, dans le but de gagner la côte portugaise, d'où ils s'embarqueraient pour l'Italie. On dit que l'enfant doit recueillir en Italie l'héritage du duc de Galliera, estimé à 15 millions de lire.

EN RUSSIE ROUGE LES C. O. S. DE PÉTROGRAD AUTORISENT DES POURPARLERS DE PAIX AVEC LES ALLIÉS

La situation du gouvernement des Soviets, sans être critique, est devenue précaire, en raison des succès importants remportés par ses ennemis.

L'armée Koltchak continue victorieusement son offensive sur tout le front sibérien.

BALE, 9 septembre. — On mande de Berlin :

Suivant la Deutsche Allgemeine Zeitung, le Conseil des ouvriers et soldats de Péetrograd a adopté une résolution autorisant les commissaires du peuple à engager avec l'Entente des pourparlers relatifs à la paix sur la base des propositions faites par les Alliés.

La dépêche ci-dessus n'annonce point évidemment une offre de paix du gouvernement de Moscou à l'Entente. Mais, si la nouvelle qu'elle apporte est exacte, elle est la nouvelle qu'il faut attendre. Elle est certainement de source identique. Dans une information de source identique, la Vostische Zeitung précise que « le C. O. S. de Péetrograd a ratifié l'offre de paix faite par les commissaires russes à la république d'Esthonie, à la suite du rapport de Trolsky sur la situation militaire générale. »

Ce rapport ne peut guère, en effet, être très optimiste. Depuis quelques semaines, en dehors du recul momentané de l'armée Koltchak au delà de l'Oural, les troupes rouges n'ont guère à enregistrer que des échecs, et des échecs sensibles.

Sur le front esthonien, elles ont perdu Pskov ; sur le front polonais, elles ont subi de graves défaites ; plus au sud, l'effort combiné des Ukrainiens de Pottliana et des volontaires de Denikine les a obligés à évacuer Kiev précipitamment, et, sur la mer Noire, Odessa a été délivrée. On peut ajouter à l'énumération de ces succès de leurs adversaires la destruction d'une grosse partie de la flotte bolchevique de la Baltique par les unités navales britanniques, et les opérations de bombardement dont Cronstadt est l'objectif principal.

La région sur laquelle le dictateur de Leningrad et de Trolsky s'exerce annonce, sans doute, fort vaste, mais elle est petit à petit coupée de toute communication maritime.

A l'intérieur, la situation ne paraît guère meilleure. En dépit du régime de terreur dont l'application est plus rigoureuse que jamais, les éléments de révolte fermentent sans arrêt. Ils puisent leur principal aliment chez les paysans, parmi lesquels, de l'avant même, des mouvements bolcheviques, tels que les Indigènes de la Campagne, les organisations communistes n'ont rencontré aucun succès, bien au contraire.

Enfin, au point de vue extérieur, il est indéniable que la chute de Bela Kun, l'amistie conclue entre les Polonais et les Ukrainiens, et, enfin, le refus du gouvernement de Berlin de signer une convention commerciale avec celui de Moscou ont sapé à la base les espoirs bâtis à Moscou.

Les circonstances semblent donc être propices à une tentative pour mettre fin, soit par des négociations, soit par des opérations militaires poursuivies avec énergie, à l'état de guerre éphémère ou le débat encore la Russie. — JEAN MENEVAL.

C'ÉTAIT UN MALENTENDU... LES DIRECTEURS DE SPECTACLE ONT SIGNÉ HIER L'ACCORD AVEC LES SYNDICATS

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, la Chambre syndicale des directeurs de spectacle a eu, hier matin, au Nouveau-Cirque, une entrevue décisive avec les délégués divers syndicaux appartenant à la Fédération du spectacle.

Tous les directeurs de spectacle de Paris et de la banlieue assistaient à cette réunion, qui était présidée par M. Combes. M. Alphonse Franck avait également pris place au bureau.

On examina la situation avec le plus vif désir d'aboutir à une entente avec le comité intersyndical, qui était composé de MM. Legris, secrétaire du comité intersyndical ; Campana, des artistes lyriques ; Matières, des machinistes ; Velay, des choristes ; Nicot, des musiciens, et Jacquinet, des contrôleurs.

Après une discussion qui dura plus d'une heure, les directeurs, les bals et cirques furent par leur accord. Les délégués du comité intersyndical acceptèrent que les anciens tarifs fussent appliqués aux travailleurs du spectacle à partir du 20 septembre. En fin de séance, on vota l'ordre du jour suivant :

« Les pourparlers engagés dans la soirée de lundi entre la Chambre syndicale des directeurs de spectacle de France et le comité intersyndical ont permis d'établir un échange de vues courtois, dissipé tout malentendu qui pouvait exister, et l'issue de cet accord qui a été signé ce matin, à l'issue de la réunion qui a eu lieu au Nouveau-Cirque, doit donner satisfaction aux parties intéressées. Il a été convenu que les bals, concerts, cirques et bals rouvriront leurs portes dès mardi 9 septembre. »

Les pourparlers seront engagés immédiatement.

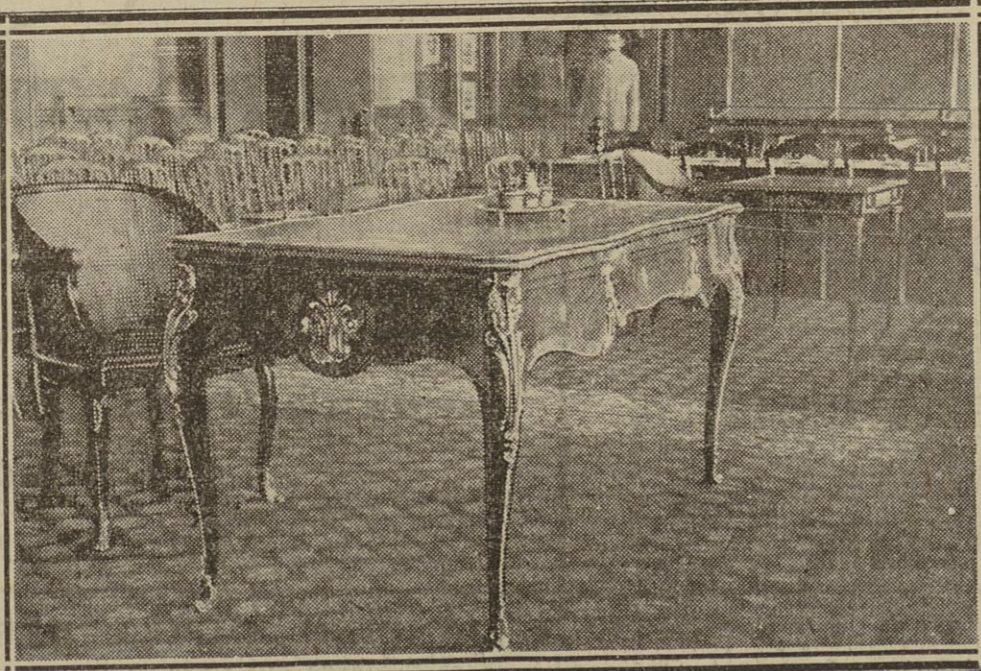
Chez les directeurs de cinéma

Au cours de la réunion qui s'est tenue au Nouveau-Cirque, M. Brézillon, président de l'Association des directeurs de cinéma de Paris, n'a pas eu le temps de prendre son tour de parole, mais il a été entendu qu'il s'associe à l'ordre du jour des directeurs de spectacle.

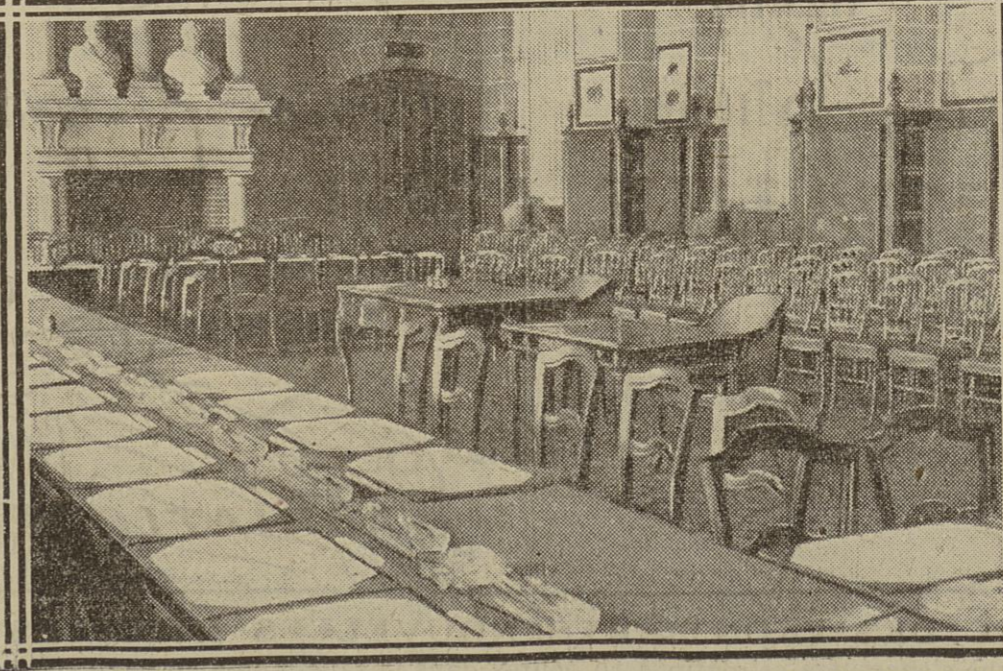
Je ne puis, dit-il, sans consulter mes collègues, reconnaître leur position. La question intersyndicale est une question qui demande une assemblée particulière.

Une réunion des directeurs de cinéma

LA SALLE OU SERA SIGNÉE AUJOURD'HUI LA PAIX AVEC L'AUTRICHE A SAINT-GERMAIN



LA TABLE SUR LAQUELLE LES DÉLEGUÉS SIGNERONT LE TRAITE. Très peu de changements ont été apportés à la disposition donnée à cette salle le 2 juin dernier pour la remise des conditions de paix. Au centre, une table, celle qui recevra le traité,



LA SALLE DE L'« AGE DE PIERRE » AMÉNAGÉE POUR LA CÉRÉMONIE. Un fauteuil, celui qui recevra les signataires, ont été ajoutés. La table, de style Louis XV, est fort usagée, et le cuir vert est maculé d'encre. Le fauteuil, de même style, est en bon état.

DE QUOI PARLET-ON ? L'ÉCHANGÉ DE VUES COURTOIS, DISSIPÉ TOUT MALENTENDU QUI POUVAIT EXISTER, ET L'ISSUE DE CET ACCORD QUI A ÉTÉ SIGNÉ CE MATIN, À L'ISSUE DE LA RÉUNION QUI A EU LIEU AU NOUVEAU-CIRQUE, DOIT DONNER SATISFACTION AUX PARTIES INTÉRESSÉES. IL A ÉTÉ CONVENU QUE LES BALS, CONCERTS, CIRQUES ET BALS ROUVRIROIENT LEURS PORTES DÉJÀ MARDI 9 SEPTEMBRE.

DE QUOI PARLET-ON ? L'ÉCHANGÉ DE VUES COURTOIS, DISSIPÉ TOUT MALENTENDU QUI POUVAIT EXISTER, ET L'ISSUE DE CET ACCORD QUI A ÉTÉ SIGNÉ CE MATIN, À L'ISSUE DE LA RÉUNION QUI A EU LIEU AU NOUVEAU-CIRQUE, DOIT DONNER SATISFACTION AUX PARTIES INTÉRESSÉES. IL A ÉTÉ CONVENU QUE LES BALS, CONCERTS, CIRQUES ET BALS ROUVRIROIENT LEURS PORTES DÉJÀ MARDI 9 SEPTEMBRE.

Sténo Dactylographe Comptabilité, Langues, etc. ECOLE PIGIER, 53, Rue de Rivoli, PARIS LEÇONS PAR CORRESPONDANCE

5 HEURES DU MATIN DERNIERE HEURE 5 HEURES DU MATIN

LES CONTES D'EXCELSIOR

LA LETTRE-MEMENTO

par ADRIEN VELY

EN ANGLETERRE

LE CONGRES TRADE-UNIONISTE A EXAMINE HIER LE RAPPORT DES DEPUTES TRAVAILLISTES

Ce rapport fait ressortir le danger qui résulterait d'une grève nationale à caractère politique.

LONDRES, 9 septembre. — Aujourd'hui, le congrès des Trade Unions a discuté le rapport du comité parlementaire du parti travailliste qui exprime son peu de satisfaction de l'attitude du gouvernement...

DANS CERTAINS CINEMAS, HIER, LE PIANO A REMPLACÉ L'ORCHESTRE

Les cinémas ont ouvert leurs portes hier, le plupart avec leur personnel complet, mais certains ont eu une expression de mécontentement...

Une première note

M. Smillie dit que la plus grande question travailliste est celle de l'intervention en Russie. Il est du devoir de la nation de mettre tout en œuvre pour renverser le gouvernement...

Les désordres continuent en Irlande

LONDRES, 9 septembre. — Hier soir, les désordres de Fermoy se sont renouvelés. Une cinquantaine de magasins ont été détruits par des soldats, dit-on.

En Hongrie

M. Garamy se rend à Budapest. BUDAPEST, 9 septembre. — On mande de Vienne à la Gazette de France : « Le chef des socialistes hongrois, M. Garamy, revenant de Suisse, se rendra aujourd'hui à Budapest... »

Un communiqué officiel

Le bureau de la presse roumain nous communique la note suivante : « Bucarest, 9 septembre. — Un communiqué officiel du gouvernement roumain fait connaître qu'à la date du 2 septembre, midi, le gouvernement roumain n'avait toujours pas reçu la note du 23 août adressée à la Roumanie par la Conférence de la paix... »

La Constitution allemande et l'article 61

Le Conseil suprême a poursuivi l'examen de la réponse du gouvernement allemand à la note des Alliés réclamant la suppression de l'article 61 de la Constitution. Il n'a encore pris aucune décision.

La lutte continue en Haute-Silésie

ZURICH, 9 septembre. — On annonce de Varsovie que les luttes n'ont pas pris fin en Haute-Silésie. Les Allemands continuent à violer la frontière ; ils ont bombardé par avions la ville de Otrumun, en territoire polonais. Les insurgés ont fait sauter le pont du chemin de fer à Taravice, et endommagé les communications télégraphiques.

Berlin ne reconnaît pas la république de Birkenfeld

BALE, 9 septembre. — L'agence Wolff annonce que l'avocat Zeller a envoyé au gouvernement d'empire un télégramme demandant, en sa qualité de président de la république de Birkenfeld, la reconnaissance de son gouvernement.

Il vendait des autos allemandes

M. Cluzel, juge d'instruction, était récemment avisé par la police que des autos allemandes étaient introduites en France sans payer les droits de douane.

EN ORIENT

LES TURCS SE REVOLTENT CONTRE LES BULGARES EN THRACE OCCIDENTALE

Des députés musulmans au Parlement de Sofia sont emprisonnés pour une pétition à la Conférence.

LONDRES, 9 septembre. — Le correspondant de la Morning Post à Athènes télégraphie : « Une insurrection a éclaté en Thrace Occidentale contre les Bulgares. Les Turcs se sont soulevés et une première collision a eu lieu entre eux et les troupes bulgares soutenues par les comitatdjis. Plusieurs Bulgares ont été tués. A Shabli, des soldats bulgares ont assassiné des habitants de nationalité turque qui refusaient de signer une pétition en faveur du maintien de la souveraineté bulgare... »

Mustapha Kemal se proclame gouverneur de l'Anatolie

LONDRES, 9 septembre. — On télégraphie d'Athènes à l'Exchange Telegraph : « Suivant des nouvelles venant de Constantinople, Mustapha Kemal se serait proclamé gouverneur général de l'Anatolie... »

Un nouvel incident hollando-belge

LA HAYE, 9 septembre. — A la suite de la demande du député Scheurer, le ministre des Affaires étrangères a publié la correspondance échangée avec le gouvernement belge, au sujet de la note confidentielle belge au grand quartier général, concernant la propagande dans le Limbourg néerlandais, note qui a été relevée par les journaux néerlandais.

Sur le front russe

HELSINGFORS, 9 septembre. — Le bruit court ici, mais sans autre confirmation, qu'Angélique Baïkanova, bolchevik militante, serait, ces temps derniers, allée et revenue de Moscou en Suisse par avion. Elle aurait effectué déjà plusieurs voyages à Stockholm, Copenhague et Berlin par la même voie.

Le grand-duc Michel est vivant

STOCKHOLM, 9 septembre. — On mande d'Heisingfors au Svenska Dagbladet : « Les journaux sibériens annoncent autretfois que le grand-duc Michel Romanoff avait été assassiné par les bolcheviks. Les mêmes journaux déclarent maintenant que M. Sossionkin, l'aide de camp du grand-duc, dément ces bruits... »

Les Suédois battent notre équipe de football

STOCKHOLM, 9 septembre. — Une équipe française de football association a rencontré la meilleure équipe de Stockholm. Les Suédois ont gagné par 7 buts à 1.

Un commissaire de police préside une vente de beurre

Le bruit ayant couru aux Halles qu'une maison de commission de la rue Quincemont se disposait à essayer de vendre 10.000 kilos de beurre, plusieurs centaines de personnes — parmi lesquelles un certain nombre de crémières — sont venues réclamer la mise en vente immédiate des marchandises.

NOUVELLES BREVES

— Les commissions du budget et de la législation fiscale réunies ont entendu hier, M. Henry Bérenger, commissaire général aux essences, sur le projet de loi relatif au monopole des pétroles.

— Par arrêté du président du Conseil, ministre de la Guerre, et du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le service photographique et cinématographique de guerre, constitué le 17 août 1918, est supprimé.

— M. Raymond Ulrich, président de la Chambre de commerce de Bar-le-Duc, de passage à Paris, a été renversé, hier, par un taxi, à l'angle du boulevard Haussmann et de la rue d'Anjou. M. Ulrich est mort à l'hôpital Beaujon, où on l'avait transporté.

— Le docteur Lehmann, de Cliehy, actuellement en villégiature à Bordeaux, s'est tué, hier, en maniant imprudemment un revolver.

— Le tribunal correctionnel a condamné, hier, à un mois de prison et 500 francs d'amende, Auguste Maire, qui, à Saint-Omer, vendait du beurre à 13 francs le kilogramme.

— On mande de Lorient que le meurtrier du gendarme Crespin s'est constitué prisonnier. C'est un nommé Gergaud, âgé de trente ans, né à Nivillac.

AUX ETATS-UNIS

LE PRÉSIDENT W. WILSON ADVERSAIRE D'UN COMPROMIS AVEC LES RÉPUBLICAINS

On craint que l'intransigeance du président, à cet égard, ne retardé le vote du traité de paix.

NEW-YORK, 9 septembre. — Le discours prononcé dans la matinée, à Omaha, par le président Wilson est assurément celui qui, jusqu'ici remporta le plus grand succès. Le président a nettement pris position, non seulement contre les amendements au traité, mais même contre les simples réserves qu'un certain nombre de leaders démocrates considéraient comme pouvant être adoptés avant la ratification par le Sénat.

« Un amendement tendant à spécifier que les questions purement américaines doivent être réservées au Congrès lui apparaît superflu. Quant à ceux qui prétendent donner aux Etats-Unis la possibilité de se retirer de la Ligue des nations à leur gré, le président les a, à nouveau, qualifiés de « lâcheurs »... »

En ce qui concerne les clauses relatives au Chantong, le président Wilson reconnaît que, personnellement, elles ne le satisfont pas. « Mais en quoi, a-t-il dit, la Chine serait-elle aidée du fait que l'Amérique se refuserait à ratifier le traité à cause du Chantong ? Voulez-vous partir en guerre contre l'Angleterre, la France, le Japon pour donner le Chantong à la Chine ? »

L'orateur parla encore de l'impérialisme américain : « Je crois discerner, dit-il, qu'il y a en Amérique des hommes qui ne renonceraient pas à l'idée de substituer au pangermanisme un système panaméricain. C'est, d'après l'orateur, « est contraire aux grands principes du traité et à l'intérêt américain »... »

Les critiques adressées par le président au Sénat pour les trop longs délais mis à ratifier le traité ont valu à l'orateur de chaleureux applaudissements. Par contre, lorsque celui-ci envisagea la possibilité d'admettre éventuellement l'Allemagne dans la Ligue des nations, l'assemblée demeura silencieuse.

L'attitude prise par le président contre l'adoption de réserves semble prouver qu'il n'est pas convaincu de la nécessité de passer un compromis avec les républicains, compromis qui n'aurait certain nombre de politiques démocrates seraient désireux de voir réalisé. On craint que l'intransigeance du président à cet égard n'ait pour résultat de retarder encore le vote du traité.

Pershing est acclamé à son arrivée à New-York

NEW-YORK, 9 septembre. — Le général Pershing a débarqué hier à Hoboken. Il a été reçu par M. Baker, secrétaire d'Etat à la Guerre, qui lui a lu un message de bienvenue du président Wilson.

Les réceptions de M. Clemenceau

Après avoir reçu M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, M. Clemenceau s'est entretenu avec le maréchal Pétain, MM. Loucheur et André Tardieu.

LA GRÈVE GÉNÉRALE DÉCRÉTÉE A MARSEILLE

Demain, toutes les corporations appuieront le mouvement des dockers.

MARSEILLE, 9 septembre. — A la suite d'une décision prise par le cartel fédéral au cours d'une réunion tenue, ce soir, à la Bourse du travail, l'Union départementale des syndicats ouvriers a notifié la grève générale pour toutes les corporations, à dater du 11 septembre.

Une réunion de toutes les corporations aura lieu, demain soir, à la Bourse du travail.

Les entrepreneurs de manutentions ont soumis, aujourd'hui, de nouvelles propositions aux délégués des dockers convoqués à la préfecture ; paiement de la journée à 16 francs, à titre provisoire, en attendant que la commission paritaire ait fixé les salaires définitifs, et versement global d'une somme de 300.000 francs en faveur des coopératives des dockers.

La grève des tramways à Nice

NICE, 9 septembre. — La grève des tramways dure depuis vingt-six jours. Divers syndicats ont annoncé leur intention de se solidariser avec les grévistes si ces derniers ne reçoivent pas satisfaction dans les quarante-huit heures.

Le commandant Vuillemin est arrivé hier soir

Parti de Villacoublay le 11 août, en compagnie du lieutenant Dagneaux, pilote d'un second appareil, le commandant Vuillemin arrivait au Cairne le 16 août, ayant couvert 4.300 kilomètres en six jours — dont environ trente-six heures de vol.

Le 26 août, les deux hardis pilotes se mettaient en route pour la France ; mais, au cours de la première étape, Le Cairne-Constantinople, le lieutenant Dagneaux devait faire escale à Beyrouth.

« Quel dommage d'être obligés de partir demain dit la gentille Mme Sermeuse, en faisant claquer ses doigts. Et, s'adressant à son mari : — As-tu pensé à prendre les billets et à retenir les places ? — Tout cela est fait, répondit Sermeuse. J'ai aussi commandé un omnibus et télégraphié à la maison pour que l'on nous envoie l'auto à la gare. — Vous avez pensé à tout cela ? interrogea Le Huchet. — Mais oui... — Et vous vous êtes tout rappelé ? — Tout?... Oh ! il n'y avait pas grand-chose... — Et vous n'aviez rien pris en note ? — Pour quoi faire ? — Mais pour vous rappeler... — Je ne prends jamais de note, et je me rappelle toujours tout ce que j'ai à faire. — Vous vous admettez ? — Pourquoi cela ? — Pour votre mémoire... Ah ! je voudrais bien être comme vous ! — Votre mémoire est mauvaise ?... — Dites que je n'en ai aucune. Je suis incapable de me souvenir, du jour au lendemain, d'un projet, d'un rendez-vous, d'une démarche... — Alors, vous êtes obligé de tout noter ?... — Ce n'est même pas une ressource suffisante pour moi... Car j'ai si peu de cervelle, que je laisse traîner mes notes, et que je ne les retrouve jamais. — Alors, comment vous y prenez-vous pour ne point commettre d'oubli regrettable ?... — Je m'écrie. — Ah ! voilà qui n'est pas ordinaire... Vous vous écrivez ?... — Oui... Quand j'ai à décider quelque chose de sérieux ou d'important pour le lendemain, au moment même où la chose me vient à l'idée, je m'écrie à moi-même, et immédiatement, une lettre, que je mets aussitôt à la poste... Mon domestique me l'apporte le lendemain matin à la première heure, avec mon courrier... Je suis ainsi à peu près certain de ne commettre aucune omission grave... — Ah ! par exemple, celle-là est bonne ! s'écria Sermeuse. — Et, s'adressant à sa femme : — Est-ce que tu te serais jamais douté que notre ami Le Huchet fut obligé d'entretenir une correspondance avec lui-même pour parer aux défaillances de sa mémoire ? — Certainement non, répondit la gentille Mme Sermeuse d'une voix amusée. — Et interpellant Le Huchet sur un ton railleur, qui accompagnait une sourire de coquetterie un peu provocant : — Alors, Le Huchet, vous vous êtes écrit, hier, pour vous rappeler que vous nous aviez invités à dîner aujourd'hui ? Le Huchet rougit jusqu'aux oreilles : — Y pensez-vous, chère madame ! s'écria-t-il. Il y a certaines choses qui se gravent d'elles-mêmes dans la pensée. La vérité était tout autre. Bien que Le Huchet fut violemment épris de la gentille Mme Sermeuse, et bien qu'il attachât une importance capitale à ce dernier dîner qui devait le rapprocher d'elle encore une fois avant une séparation qui devait durer quelques jours, bien que la cour assidue à laquelle il s'était livré eût rempli toutes les heures d'une villégiature commune et malheureusement trop courte, il n'avait pas manqué pour cela, tant

il se défait de lui-même, de s'écrire la veille une lettre ainsi formulée : « N'oubliez pas que tu dînes aujourd'hui avec Sermeuse et sa délicieuse femme. Signé : LE HUCHET. » Et, le matin, après l'avoir décachetée et en avoir pris connaissance, il l'avait couverte de baisers fous. ***

Quand Le Huchet se réveilla, un jour plus tard, il se sentit un violent mal de tête. Ses idées étaient embrouillées, et il avait la bouche amère. Si Le Huchet oubliait facilement ce qu'il avait à faire le lendemain, il se rappelait, en général, d'une façon assez exacte, ce qu'il avait fait la veille. Pourtant, en se frottant les yeux, en s'étirant et en baillant, il avait peine à meubler de quelques faits précis le vide qui s'était installé dans son cerveau. Il sauta en bas de son lit, écarta les rideaux, ouvrit les persiennes. Il faisait grand jour, et les rayons d'un soleil chaud pénétraient dans sa chambre. Ses regards tombèrent sur la table de milieu, et il vit des journaux et des lettres posés sur un plateau. Fallait-il qu'il dormit profondément pour que le valet de chambre, en apportant le courrier, ne l'eût pas réveillé ! Et, soudain, ses yeux s'éclaircirent. Il venait d'apercevoir, sur une enveloppe, ces lignes tracées de sa propre main : « Monsieur Le Huchet, Prmatic Hotel, Dinard. »

Il s'était donc écrit une lettre la veille ? Il se passa de nouveau la main devant les yeux. Qu'est-ce que cela voulait dire ? Il n'avait pourtant aucun souvenir de s'être adressé la moindre recommandation. Il prit l'enveloppe, la rompit et en tira une feuille de papier sur laquelle se trouvait ce seul mot, écrit également de sa main : « VENUS. »

Le Huchet ne comprenait pas. Pourtant une faible lueur se fit dans son esprit. S'il s'était écrit à lui-même sans se rendre compte de ce qu'il faisait, il fallait qu'à ce moment-là sa raison fût obscurcie. Ne s'était-il pas laissé aller à boire au delà des limites fixées par la prudence ? Il devait y avoir de cela dans son cas. Pendant le déjeuner avec Sermeuse, les vins fins et le champagne avaient généreusement coulé. Après le café, les verres de liqueur s'étaient succédés les uns aux autres. Puis, quand les Sermeuse l'avaient laissé seul, Le Huchet, pour combattre la grande tristesse qui l'avait soudain envahi, et pour étouffer la soif qui lui brûlait le gosier, était allé s'installer dans le bar du Prmatic. Là, il avait bu encore. Et ses souvenirs s'arrêtaient brusquement. Sa lucidité, à ce moment-là, avait dû sombrer dans l'ivresse. Et c'est alors, certainement, qu'il s'était écrit. Mais que signifiait ce mot : « VENUS ? » Venus ? Certes, les Sermeuse étaient venus ; mais aujourd'hui même...

Quatre heures sonnèrent à une pendule voisine. Le Huchet eut un brusque sursaut de tout son corps. Tout s'éclaircit pour lui, maintenant, d'une lumière intense. Quatre heures ! Il avait dormi jusqu'à quatre heures de l'après-midi ! Et le train qui avait emporté la gentille Mme Sermeuse était parti à deux heures vingt ! Elle lui avait fait promettre, la veille, en le quittant, de l'accompagner jusqu'à la gare. Et cette demande avait été soulignée d'un regard pondeur... mon dieu, oui, d'un regard d'amour !

Et Le Huchet, si l'en souvenir à présent avec une netteté épouvantable, pour ne pas manquer ce rendez-vous, ce rendez-vous d'amour, avait pensé, au milieu de son ivresse, à s'écrire ce seul mot, très suggestif pourtant : « VENUS. »

Adrien VELY.

Deux matelots assassins

Au conseil de guerre de Cherbourg. CHERBOURG, 9 septembre. — Le premier conseil de guerre maritime de Cherbourg, présidé par le capitaine de vaisseau l'aucou, a jugé deux matelots : Charpentier, aide-fourrier, et Lamotte, de la flottille de Dunquerque, inculpés d'assassinat du matelot fourrier Gouvan, dans la nuit du 30 novembre 1918. Le but du crime était de s'emparer de 30.000 francs contenus dans le coffre-fort du commissaire, et destinés au paiement de l'équipage.

Les accusés ont fait des aveux complets. Charpentier, l'instigateur du crime, a été condamné à mort, et Lamotte aux travaux forcés à perpétuité.

Sur le réseau du Nord

LILLE, 9 septembre. — La reconstruction des travaux d'art sur la ligne d'Hirson à Reims se poursuit. La gare d'Hirson est reliée depuis hier avec Anor, par suite du rétablissement des ponts et viaducs qui avaient été détruits.

Entre Hirson et Anor, la voie est rétablie normalement, et les trains sont prolongés maintenant jusqu'à Hirson, de même que les trains à destination de la Belgique.

L'affaire des mistelles

PERPIGNAN, 9 septembre. — M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, chargé de l'enquête sur l'affaire des mistelles, a été appelé à Paris pour conférer avec le juge d'instruction au sujet de l'arrestation de certains individus.

Bourse de Paris du 9 septembre 1919

Table with columns: VALEURS, Cours précédent, Cours du jour. Includes sections for PARQUET, BOURSE DES CHANGES, and ACTIONS.

Les incendies de forêts

Toulon, 9 septembre. — Un nouvel incendie de forêt s'est déclaré dans le bois de l'Aiguillette, près La Seyne. Le feu a pris de grandes proportions et menace d'atteindre la partie boisée qui entoure la ville. Ce sinistre est d'autant plus grave que c'est au milieu du bois de l'Aiguillette, non loin du fort de même nom, que se trouve le dépôt de munitions de l'armée navale, ainsi que les dépôts de mitraille et autres explosifs qui furent envoyés par la Pyrotechnie de Toulon peu après l'armistice.

Si la marche de l'incendie n'est pas enrayée, ces dépôts pourront être atteints, et une formidable explosion pourra suivre. Ce sera alors un désastre pour les villes de La Seyne et Toulon, où l'émotion est très grande.

D'importants détachements de soldats et marins ont été envoyés sur les lieux.

Toulon, 9 septembre. — Grâce à la rapidité des secours, on espère avoir maîtrisé l'incendie. Tout danger immédiat semble écarté.

LA GRISERIE DU JEU

De Dunkerque à Biarritz, des Alpes aux Pyrénées, les chaleurs ont dissimulé les citadins sur les plages et dans les villes d'eaux. La plupart de ces stations estivales possèdent un casino, qui comprend une ou plusieurs salles de jeu.

Les enjeux n'étant acceptés, aux termes du règlement, que sous la forme de jetons, on voit les joueurs échanger leur monnaie contre des plaques qu'ils dressent ensuite devant eux en colonnes légères ou en gros bataillons. Et alors, un phénomène, toujours le même, se produit : aux yeux de leur propriétaire, ces jetons perdent bientôt leur vraie valeur ; derrière le signe, il ne voit plus la chose signifiée ; il les pousse devant lui, les risque, les perd, expose dans des coups imprudents ceux qu'il a gagnés, comme s'il ne s'agissait effectivement que de d'engager des rondelles d'ivoire ou de nacre.

Mais ne sommes-nous pas, actuellement, tous tant que nous sommes, en proie à une sorte de vertige analogue ? La monnaie qui sert à nos transactions étant, depuis la guerre, de simple papier, nous paraissions ne plus nous souvenir qu'elle représente du travail, des services, des objets, et qu'il est déraisonnable de l'éparpiller aux quatre vents de nos caprices. Nous oublions qu'à la faire circuler sans mesure et sans nécessité nous aggravons la crise financière générale, dont le contre-coup se fait sentir sur chacun de nous. Et nous oublions aussi que si nous reportons à l'Etat tous ces billets, il nous donnerait en échange des titres, que nous aurions tout avantage à garder, puisqu'ils recèlent un précieux intérêt.

Les Bons de la Défense Nationale sont à la fois le maillillon des placements et l'antidote le plus efficace contre le prurit des dépenses inutiles.

EVIAN SAISON CACHAT. Hôtels : Royal, Splendide, Ermitage.

LE MONDE

B L O C - N O T E S

THÉÂTRES

LES COURS

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de La Fayette, le prince de Galles vient d'adresser au gouvernement des Etats-Unis un télégramme pour s'associer, du Canada, où il se trouve présentement, à la manifestation américaine, ajoutant que l'Empire britannique n'oubliera jamais ce qu'il doit à la France pour l'immortelle victoire de la Marne.

CORPS DIPLOMATIQUE

M. de Longchamp, ministre de France au Paraguay, vient de débarquer à Bordeaux.

S. M. le roi des Belges vient de conférer la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne à M. Belpaire, consul de France de 1^{re} classe à La Haye, pour les services dévoués qu'il a rendus pendant toute la durée des hostilités aux réfugiés belges à Hollande.

INFORMATIONS

Le général et Mme Zurlinden, qui ont passé plusieurs semaines à Deauville, chez Mme Edmond Dollfus, viennent d'arriver au château des Iles, chez la marquise de Lantjumeau.

Le comte et la comtesse du Bourg de Bozas sont au château de Prye (Nièvre). Leurs enfants, le duc et la duchesse de Vallombrosa, y sont attendus.

Le vicomte et la vicomtesse de Reiset sont installés pour l'automne en leur château de Vie-sur-Sis.

Mme Philippe Bérard est au château de La Jonchère.

FIANCEILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Renée de La Blanchère, fille de M. Louis de La Blanchère et de Mme, née de Chamborant de Périsser, avec M. Henry de Feuilleux de Saint-Christophe, fils de M. Ferdinand de Feuilleux de Saint-Christophe, décédé, et de Mme, née Pallu du Bellay.

Mlle Marie de La Croix, fille de M. A. de La Croix et de Mme, née Levievier, est fiancée au capitaine Paul Collong, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, croix de guerre (quatre citations).

On apprend les fiançailles de Mlle Jane Navarre, fille du colonel, officier de la Légion d'honneur, et de Mme, décédée, avec M. Paul d'Arville, fils de M. et Mme Charles d'Arville, décédés.

Le sous-lieutenant au 1^{er} lanciers belges baron Charles de La Motte, décoré de la croix de guerre, fils du baron et de la baronne de La Motte, née de Lhouenx, est fiancé à Mlle Marie-Thérèse de Jacobson, fille de M. et Mme de Jacobson, née de Kérabert.

On apprend les fiançailles de Mlle Alice Coche de La Ferté avec M. Jacques de Neufville.

On annonce le prochain mariage de Mlle Louise Brodard, fille de M. Charles Brodard et de Mme, née Boisville, avec le lieutenant Pierre Bonnet, décoré de la croix de guerre, fils du conseiller à la cour de cassation et de Mme, née de Schlatter.

MARIAGES

A Saint-Honoré d'Eylau, le 28 juillet dernier, en raison d'un deuil récent, a été célébré, dans la plus absolue intimité, le mariage de M. Paul Verlet, fils du statuaire Raoul Verlet, de l'Institut, avec Mlle Raymond Aubert, fille de M. Georges Aubert.

Le présent avis tiendra lieu de faire part.

DEUILS

Les obsèques de la baronne Maurice de Séroux, née d'Arrentières, victime du lamentable accident que nous avons relaté, ont eu lieu hier matin, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

La levée du corps a été faite par l'abbé Runner, curé de la paroisse; l'absoute a été donnée par l'abbé Fialeux, ami de la famille.

Le deuil a été conduit par le baron Maurice de Séroux, mari de la jeune défunte; le comte Robert d'Arrentières, son frère; le colonel de Séroux, son beau-père; M. Antoine de Séroux, son beau-frère; le baron de Séroux, le baron Gérard de Séroux et le général de Séroux, ses oncles; M. Vaucoeur, le commandant du Colombier, le baron de Vaux, attaché d'ambassade; M. de Laporte, le vicomte de Penquern, et le comte de Tournemire, ses cousins.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse.

A Saint-Thomas d'Aquin avaient lieu, hier, les obsèques de M. Paul Persil, petit-fils du garde des Sceaux et pair de France sous la Monarchie de Juillet.

A Bordeaux a succombé M. Eugène Girard, père du colonel Clément Girard et du lieutenant-colonel commandant les chars d'assaut.

Le règlement, ajouta-t-il, nous l'avons confirmé bien souvent depuis deux siècles, et jamais nous n'avons eu le courage de le faire respecter! Allez, dites à ces messieurs les candidats que nous leur pardonnerons le péché de l'enfreindre, à raison de leur talent, et du plaisir que nous aurons causé leur visite.

LES nobles logis rémois

Dans un de nos échos, nous nous inquérons des nobles logis rémois. Un érudit de cette cité martyre veut bien nous adresser à ce sujet quelques intéressantes précisions :

Paris, 31 août 1919.

Dans le numéro d'Excelsior du 29 août, nous écrivit M. A. Boudon, membre de l'Académie d'histoire :

LES COMPAGNONS DE "L'UT"

Dessin inédit de Lucien MÉTIVET



De Mme J. Bruno-Ruby vient de paraître un nouveau roman : La Passion de l'abbé Jouve, qui, dans un drame pathétique, étudie le rôle des prêtres-soldats après la guerre. Le grand écrivain catholique Julien de Narbonne avait, avant de mourir, écrit la préface de ce beau livre, que traverse le souffle d'une vraie foi.

NE CONSOMMEZ QUE LE BERNARD

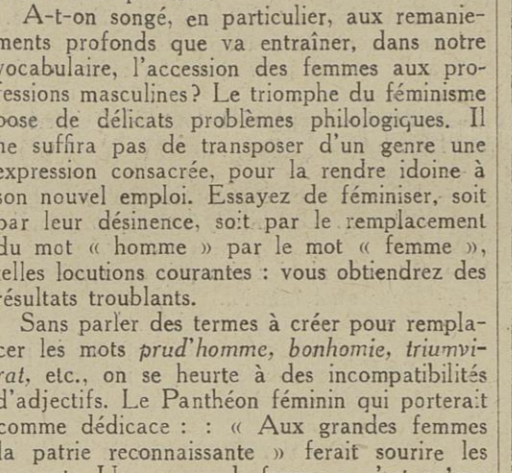
Ce lait condensé est préparé en SUISSE par une Société française, avec des capitaux français.

OUI, MAIS RIBBY HABILE MIEUX LES DÉMOBILISES

LE "TIP" remplace le Beurre

LES CHARS D'ASSAUT SONT DEVENUS PACIFIQUES

On vient d'essayer les tanks en montagne. Il s'agissait de transporter voyageurs et marchandises là où la route carrossable et le chemin de fer font défaut. Trois tanks ont pris part à ce tournoi. Sur l'un d'eux, celui que l'on voit ici, le père des tanks, le général Estienne, avait pris place.



LES CHARS D'ASSAUT SONT DEVENUS PACIFIQUES

Reims, vous demandiez ce qu'étaient devenus l'hôtel de l'âne rayé, où fut hébergé en 1429 le père de Jeanne d'Arc, durant son séjour au sacre du roi, et l'hôtel où naquit, le 30 avril 1654, J.-B. de La Salle, fondateur des écoles chrétiennes.

La visite

Avec les rentrées de septembre commencent, autour de l'Académie, la campagne électorale, et grand est la perplexité des candidats aux fauteuils d'Edmond Rostand et d'Etienne Lamy.

On les dissuade de faire des visites. Mais, ces visites, les doivent-ils ? Non, de par le règlement. Pourtant, ne vaudrait-il pas mieux les faire ? Peut-être...

Pantagruel n'était pas plus embarrassé des questions de Pantagruel, à l'égard du mariage, que ne le fut hier l'Immortel que nous interrogeons, dans le dessein d'éclairer MM. Paul Adam, Dorchain, Paul Fort, Haraucourt, Francis Jammes, Poizat et de Porto-Riche, qui se sont dévoués pour le fauteuil Rostand, et MM. Chevillon, Emile Fabre, Imbart de La Tour, François de Nion et Camille Le Senne, qui ont des préférences pour celui de M. Lamy.

Ce n'est pas d'hier, nous a enfin répondu cet académicien, que les visites sont prohibées. Dès le début du dix-huitième siècle, notre Compagnie les condamna, « pour éviter aux inconvénients des bribes et des sollicitations », et pour d'autres raisons qu'il exposa l'abbé des Marais lorsqu'il reçut, en séance publique, le 16 juin 1701, Nicolas de Malzieu, Notre abbé des Marais parla ainsi :

« L'Académie, monsieur, a jeté les yeux sur vous dans un temps où, pour être plus en état de ne déferer ses places qu'au mérite, et pour ménager davantage la délicatesse des personnes les plus propres à les remplir, elle s'est fait une loi de leur épargner à l'avenir les sollicitations, et que le seul usage avait introduites, et qu'elle ne faisait que tolérer. Elle a même porté son attention là-dessus encore plus loin : elle s'est engagée solennellement à n'y avoir jamais d'égard et à déclarer qu'elle les avait plutôt capables de nuire que de servir. »

Vous êtes, monsieur, le premier fruit de notre nouveau règlement. L'Immortel reforma en souriant le vieux registre qu'il venait d'ouvrir pour y lire cela :

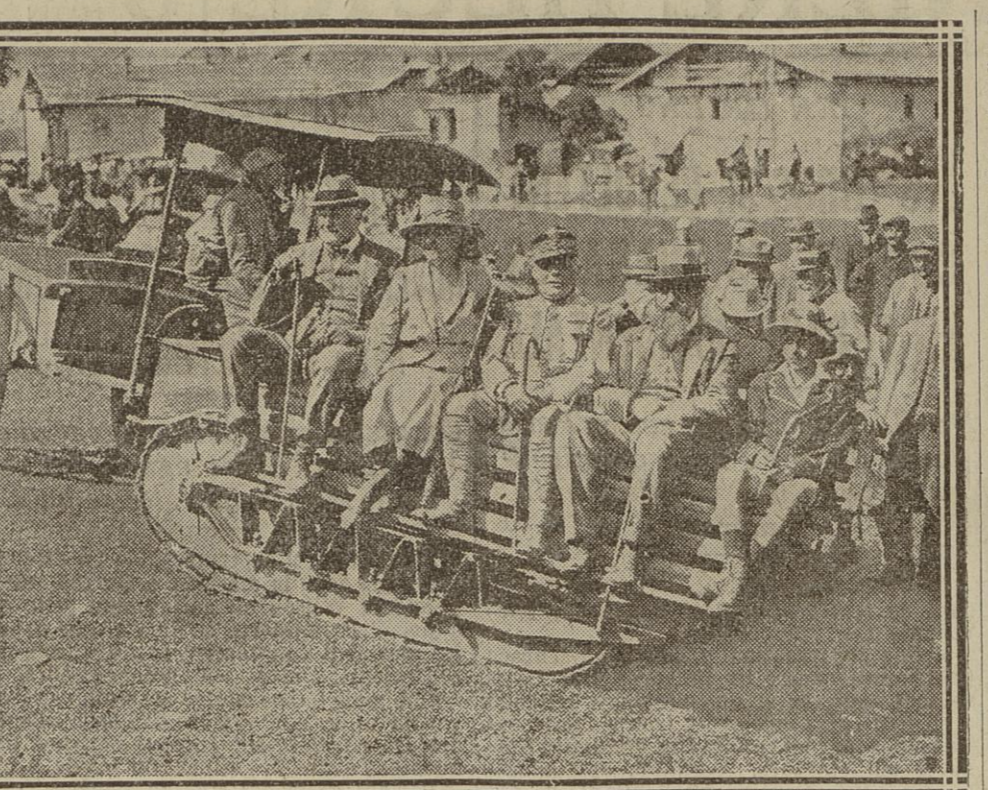
« Ce règlement, ajouta-t-il, nous l'avons confirmé bien souvent depuis deux siècles, et jamais nous n'avons eu le courage de le faire respecter! Allez, dites à ces messieurs les candidats que nous leur pardonnerons le péché de l'enfreindre, à raison de leur talent, et du plaisir que nous aurons causé leur visite. »

Jazz band parigot

Quoique n'ayant pas reçu le moindre service de presse pour la générale, signalons la création d'un jazz band qui donne des auditions, le jeudi après-midi, rue des Pavées, et qui réjouit Poulbot.

Tous les gosses du quartier, fatigués de jouer « à la guerre », sont devenus plus pacifiques depuis l'armistice. Ayant constaté le succès des orchestres négro-simiesques, importés d'Amérique, ils ont improvisé un jazz band parigot, composé d'instruments historiques, recueillis avec un remarquable instinct d'imitation.

Un vieux tuyau de poêle est devenu un saxophone très acceptable, et plusieurs casseroles, visiblement recueillies en quelque terrain vague, sont des banjos sans cordes, mais qui sonnent creux. Deux « palmistes » formant chœur, se exercent à des rythmes congruents, les basses de Savannah et de Kalamazoo. Deux bouteilles, suspendues et frappées alternativement avec un timbalier en herbe, soulignent, avec à propos et discrétion, le « misterioso » de Hello central ! Give me no man's land et de Missouri waltz. Une paire de pinces, pour marquer les « fortes » des mélismes en vogue, martèle, sans « vibrato » intempestif, une lessiveuse défoncée et une poutrelle, désignée par les nostalgiques



LES CHARS D'ASSAUT SONT DEVENUS PACIFIQUES

On vient d'essayer les tanks en montagne. Il s'agissait de transporter voyageurs et marchandises là où la route carrossable et le chemin de fer font défaut. Trois tanks ont pris part à ce tournoi. Sur l'un d'eux, celui que l'on voit ici, le père des tanks, le général Estienne, avait pris place.

arrachées. Dieu sait où ! — une trompe de bicyclette, un tuyau d'arrosoir et un sifflet à roulettes reprennent, en tutti, le finale, enlevé avec un incontestable brio, très goûté des auditeurs.

Seule, la concierge de l'immeuble dont la cour est la salle ébène représente l'opposition. Son balai à fort à faire pour expulser les exécutants qui s'égailent, comme des moineaux, en abandonnant une partie des instruments.

L'irascible pipette ne s'initie que très lentement à l'harmonie de cette musique caractéristique, mais un peu spéciale.

Les œufs photographiés

Comment discerner les œufs frais des couvés ? En les mirant. Le mirage, on le sait, constitue une importante et lucrative profession. Mais il y a mieux : en les photographiant. C'est le procédé qu'emploie M. G.-A. Le Roy, directeur du laboratoire municipal, pour les expertises légales.

En matière de répression des fraudes, la loi prescrit le prélèvement de vingt-quatre œufs. Ceux-ci sont encastrés, par groupes de six, dans six fenêtres ovales d'une plaque métallique, suivant six rayons, leur gros pôle orienté vers le centre de la plaque. Ils sont très fortement éclairés par transparence et photographiés en grandeur naturelle. La pose est de une à trois minutes. Certains œufs ayant une coquille épaisse et opaque, on l'affaiblit au préalable en l'immergeant dans de l'eau acidulée.

Mais tout cela est bien compliqué pour le commun des ménages. Il faut s'en tenir au mirage.

CELUI QUI NE COMPREND PAS LA CAMPAGNE

— Que voulez-vous, monsieur, je n'aime pas la campagne. Je n'est pas de ma fante, je vous assure. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour m'y faire. J'ai accepté des invitations chez les gens qui vivent aux champs, et j'ai même essayé de m'intéresser à ce qui les passionne : à leurs poulets, à leurs vaches, à leurs pelouses, à leurs discussions avec leurs fermiers; j'ai moi-même villégiaturé dans des endroits, où, pour mon propre compte, j'ai eu une bonne foi touchante, j'ai tenté de m'élever l'imagination sur les charmes de la vie simple, hygiénique et naturelle. Vous voyez d'où l'antienne : Jean-Jacques, Chateaubriand, les lakistes, que sais-je ? Toute la lyre. Il y a une lyre bucolique, en effet, et l'en piné les cordes.

Eh bien! monsieur, malgré ce délire d'occasion, il a bien fallu que je me rendisse à l'évidence, et qu'enfin je reconnusse cette vérité primordiale, indiscutable, cette vérité fatale : la campagne est le royaume des insectes, leur véritable domaine. Elle n'appartient pas, comme vous le pourriez croire, aux paysans et aux grands propriétaires fonciers. Elle est toute à ces affreuses bêtes, dont Belzébuth est le roi mystérieux. Vous êtes-vous jamais battu contre les moustiques, la nuit, quand, par la fenêtre ouverte sur la splendeur des constellations, avec la lumière de la polaire et de l'ourse, entre leur bataillon terrible! Ah! il faut avoir subi cela pour comprendre le charme des villes et la beauté de la civilisation. Le moustique pointe à l'aube de son attaque, tous les raffinements de l'ironie. Il se moque de nous, à l'oreille, il nous annonce en susurrant ses intentions affreuses. Et jamais, vous entendez bien, jamais il ne vous rate. Lorsqu'on le tue, ce n'est jamais que gorgé de notre sang,

Le sourire de M. Lebreu

Il y avait, à Reims, le Sourire de l'ange, M. Lebreu, par ordre, aura-t-il, à son tour, quand il parlera au public, le sourire angélique ? Peut-être. Mais seulement dans la Drôme. Heureux département ! Son préfet veut y faire fleurir la fleur un peu fanée, hélas ! de la politesse française.

Par une circulaire adressée aux chefs de service, il rappelle aux fonctionnaires les énormes sacrifices budgétaires accomplis en leur faveur. Il les exhorte à témoigner leur reconnaissance au public par la complaisance et la politesse. Quoique très ferme, la circulaire est extrêmement courtoise et polie.

M. le préfet sait joindre l'exemple au précepte.

PONT DES ARTS

Un arrêté du ministre des Beaux-Arts va instituer un concours en vue d'attribuer douze places d'architecte en chef des monuments historiques. Le concours s'ouvrira le 15 juin 1920. Tout architecte français est admis à y prendre part. Il est intéressant d'en analyser le programme, lequel comporte deux degrés : une épreuve écrite et graphique, et des épreuves orales.

Pour la première, les candidats produiront un rapport sur un édifice français, religieux, civil ou militaire, du onzième au seizième siècle, dont le choix est laissé libre. Le candidat examinera dans ce rapport les dispositions générales et le caractère du monument, dont il fournira un relevé analytique. Il studiera l'état des constructions et proposera les moyens qu'il emploiera pour remédier à ses désordres, si connus. Dans le cas où l'édifice choisi serait intact, le candidat exposera des accidents dont il décrira les causes et les effets. Le devis descriptif des travaux à effectuer accompagnera le rapport.

Les épreuves orales comporteront des interrogations sur les matières suivantes, examinées du double point de vue théorique et pratique : 1^o Les systèmes de construction employés dans les édifices antérieurs au dix-neuvième siècle ; 2^o Modes d'échafaudages et d'étagements à adopter dans les travaux de reprise et de restauration ; 3^o Dispositions générales des édifices ; leurs principes et leurs caractères aux différentes époques; formes; profils; statuaire et sculpture ornementale; vitraux; archéologie; origines des styles et leurs relations avec l'histoire ; 4^o Législation des monuments historiques ; administration et comptabilité des chantiers.

De Mme J. Bruno-Ruby vient de paraître un nouveau roman : La Passion de l'abbé Jouve, qui, dans un drame pathétique, étudie le rôle des prêtres-soldats après la guerre. Le grand écrivain catholique Julien de Narbonne avait, avant de mourir, écrit la préface de ce beau livre, que traverse le souffle d'une vraie foi.

LE CHINOIS ET L'AMIRAL

L'amiral Beresford, dont on annonce la mort, était un de ces hommes qui ont regardé dans leur pays comme une institution nationale. Leur disparition désolée et déconcertante comme le ferait celle d'un monument célèbre. Il était connu dans toute la marine sous le nom de « Charlie », et sa popularité était aussi grande dans le peuple que parmi les gens de mer.

Il avait toujours à conter quelque savoureuse histoire, à laquelle il savait ajouter un sel particulier. Entre toutes, le divertissait celle de son serviteur chinois, celui-ci, « le gros Tom », avait comme fonction principale de garder la bourse de son maître. Lord Beresford demandait-il de l'argent, le « gros Tom » en avait abondamment. Si grande était la confiance de l'amiral, si complète l'astuce du Chinois, que des années s'écoulaient avant qu'on découvrit le pot aux roses : Tom se procurait des fonds en imitant la signature de son maître !

Un jour Tom eut licence, tandis que lord Beresford était aux champs, de passer ses vacances en ville, dans la maison de son maître. Au bout d'une semaine, ne le voyant pas revenir, l'amiral s'inquiéta. Bientôt, on apprit le Chinois dans un restaurant fort élégant, où il offrait à dîner à douze dames. Durant cette semaine joyeuse, il avait dépensé 1.800 francs, et avait « emprunté » l'argent à l'un des cercles dont l'amiral était membre.

RETOUR DE VACANCES

Tous ceux que leurs occupations appellent à Paris quittent, non sans quelque regret, leurs villégiatures, et par cela même sont avides de distractions. Aussi, dès le premier soir de leur arrivée, s'empres- sent-ils d'aller aux Variétés pour entendre et applaudir la célèbre opérette libertine : LE MARCHÉ D'AMOUR, qui est vraiment la perfection du genre.

MONTE-CARLO

SAISON D'ETE HOTEL DE PARIS REPURATION MONDIALE Chauffage central A PROXIMITE DES TERRASSES DU CASINO Ouvert toute l'année

A OSTENDE ET A SPA

Une imagination heureuse préside cette saison sur la Reine des Plages. Les temps lui-même collaborer au journal et aux programmes journaliers du Casino et du Théâtre, ainsi que des excursions charmantes font d'Ostende un séjour enchanteur où se presse actuellement une foule élégante.

L'EXPOSITION NATIONALE DE STRASBOURG

A l'inauguration, le ministre du Commerce et le haut commissaire d'Alsace-Lorraine ont félicité les successeurs d'Auguste Peppier, 3 place du Moulin, quartier de la Petite-France (Strasbourg).

Cette importante Maison présente toute une série de moullins à craie d'un mécanisme des plus ingénieux, d'une solidité à toute épreuve ; ces moullins permettent une pulvérisation fine et parfaite.

Les successeurs d'Auguste Peppier possèdent la plus importante fabrique de mas- que de l'Alsace et de la Lorraine, et sont appelés à prendre une des premières places en France.

AVANT "AMOUR, QUAND TU NOUS TIENS !"

Dans une salle remise à neuf, M. Rozenberg va donner, à l'athénée, dans quelques jours, la répétition générale d'une comédie de MM. Romain Coolus et Maurice Hennequin, Amour, quand tu nous tiens ! C'est une collaboration toute nouvelle et qui réunit deux noms célèbres au théâtre.

Nous continuerons, nous a dit M. Romain Coolus, car ce mariage a fort bien réussi !

Le délicieux écrivain des Amants de Saz, qui s'est été rendre et qui dans 4 fois, en ses Bleus de l'Amour, après avoir été le dramaturge émuant et profond d'Antoinette Sabrier et de Cœur à la verge comique de Maurice Hennequin.

Amour, quand tu nous tiens ! se passe en Lorraine. Deux beaux décors dans lesquels une action tour à tour plaisante et finement émue se déroulera. Mme Augustine Lorrain, qui fut déjà l'interprète de Romain Coolus, dans 4 fois 7 = 28 et les Bleus de l'Amour, le sera de nouveau, avec la fantaisie classique qui fait d'elle une des meilleures artistes de ce temps. Une jeune artiste, Mlle Madeleine Socia, dans un rôle de premier plan, M. Rozenberg, élégant et spirituel à son habitude, Mlle Renonray, MM. Arnaudy, Gallet et Bélières seront les interprètes de la pièce de MM. Coolus et Hennequin, que M. Monnier a mise exécutivement en scène.

La répétition générale de ce soir. — A 8 h. 30, à la Scala, répétition générale de Pomérol à la cran L... pièce nouvelle en 3 actes, de MM. Monéy-Kon et André Bisson, avec MM. Marcel Simon, Gorby, Eugène, Duvalles, Robert Tournier, Charpentier, Mars-Bisio, Dorléac, Pascalis, Mété, William et Durville ; Altes Calais, A. Parys, Marguerite Avril, Dialys-Marzel et Paulette Noizeux.

Les obsèques de M. Lestély. — Les obsèques du regrettable chanteur de l'Opéra ont eu hier matin. La direction, l'administration, les artistes de l'Opéra et de nombreux artistes des théâtres parisiens avaient tenu à rendre un dernier hommage à M. Lestély, dont M. Noté, au nom des artistes de l'Opéra, et M. Huguenet, au nom de l'Union des artistes, ont retracé en quelques mots émus la brillante carrière.

Comédie-Française. — Mlle Berthe Ceray fera sa rentrée à la Comédie-Française après-demain vendredi, dans la Parisienne, d'Henry Becque.

A l'Opéra-Comique. — Mlle Hély, qui doit créer très prochainement, à l'Opéra-Comique, la Gismonda, de M. H. Février, dont les répétitions viennent d'être reprises, fera sa rentrée dimanche soir dans le rôle de Mirton de la Vie de Bohème, aux côtés de MM. Fontaine, Allard, Vigneau, Dupré et de Mlle Saiman.

Ostéon. — Le théâtre national de l'Odéon donnera vendredi la Mère au Dieu, de M. Hugues Lapaire, qui sera l'adaptation de cette œuvre remarquable, à connaître à George Sand de fort curieuses études. Dans une de ses descriptions, il évoque le calme paysage du Berry et l'endroit présumé où George Sand trouva son inspiration.

De longues courses, dit-il, lui révélèrent tous les aspects de ces campagnes. Elle se faisait souvent conduire en voiture à Magnat, à la Beethoven, à Verneuil, recherchant de préférence les endroits les plus sauvages, avec des bruyères, des marécages et des rochers. Elle errait du valloir de la Bourzanne aux plaines d'Aigue- rande, ou s'en allait guetter la venue du soir au bord de quelque marécage silencieusement par les farfadets et les flambeaux esprits blancs, qui font s'écarter les voyageurs.

La pièce de M. Hugues Lapaire, qui a été montée avec un soin minutieux, comporte un tableau qui met en scène cette mare célèbre, où l'on verra danser les lutules, que se plaisait jadis à contempler George Sand.

La musique de M. Félix Fourdrain ajoutera son charme enveloppant à ce tableau poétique.

PETITES NOUVELLES

M. Pavie, directeur intérimaire des Variétés, deviendra directeur d'un grand théâtre d'opérette voisin des boulevards.

M. Gaston Séverin a été nommé par M. Léon Volterra pour créer, à côté de M. André Brillé, un des principaux rôles de l'Épervier.

C'est Mmes Marcelle Lender et Monna Deiza qui joueront les principaux rôles de M. Albert Brasseur.

Trois remarquables concerts de musique classique et moderne viennent d'être donnés par le maître de musique, Mlle Madeleine Gauthier pianiste, M. Frank Cadiz, violoniste, et André Faury, violoncelliste.

BRICHAUTEAU

Le théâtre national de l'Odéon donnera vendredi la Mère au Dieu, de M. Hugues Lapaire, qui sera l'adaptation de cette œuvre remarquable, à connaître à George Sand de fort curieuses études. Dans une de ses descriptions, il évoque le calme paysage du Berry et l'endroit présumé où George Sand trouva son inspiration.

De longues courses, dit-il, lui révélèrent tous les aspects de ces campagnes. Elle se faisait souvent conduire en voiture à Magnat, à la Beethoven, à Verneuil, recherchant de préférence les endroits les plus sauvages, avec des bruyères, des marécages et des rochers. Elle errait du valloir de la Bourzanne aux plaines d'Aigue- rande, ou s'en allait guetter la venue du soir au bord de quelque marécage silencieusement par les farfadets et les flambeaux esprits blancs, qui font s'écarter les voyageurs.

La pièce de M. Hugues Lapaire, qui a été montée avec un soin minutieux, comporte un tableau qui met en scène cette mare célèbre, où l'on verra danser les lutules, que se plaisait jadis à contempler George Sand.

La musique de M. Félix Fourdrain ajoutera son charme enveloppant à ce tableau poétique.

RETOUR DE VACANCES

Tous ceux que leurs occupations appellent à Paris quittent, non sans quelque regret, leurs villégiatures, et par cela même sont avides de distractions. Aussi, dès le premier soir de leur arrivée, s'empres- sent-ils d'aller aux Variétés pour entendre et applaudir la célèbre opérette libertine : LE MARCHÉ D'AMOUR, qui est vraiment la perfection du genre.

MONTE-CARLO

SAISON D'ETE HOTEL DE PARIS REPURATION MONDIALE Chauffage central A PROXIMITE DES TERRASSES DU CASINO Ouvert toute l'année

A OSTENDE ET A SPA

Une imagination heureuse préside cette saison sur la Reine des Plages. Les temps lui-même collaborer au journal et aux programmes journaliers du Casino et du Théâtre, ainsi que des excursions charmantes font d'Ostende un séjour enchanteur où se presse actuellement une foule élégante.

L'EXPOSITION NATIONALE DE STRASBOURG

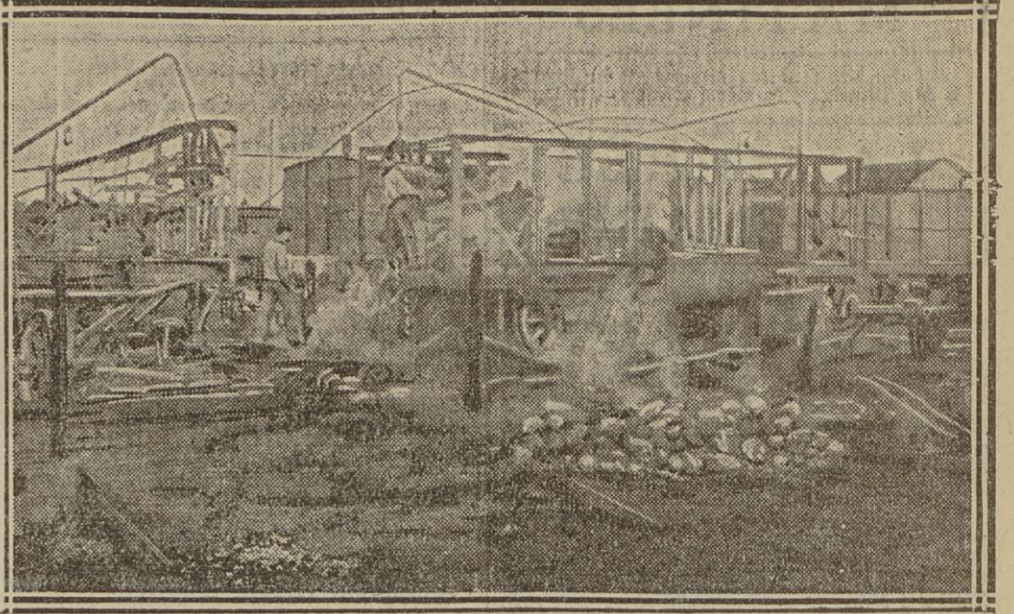
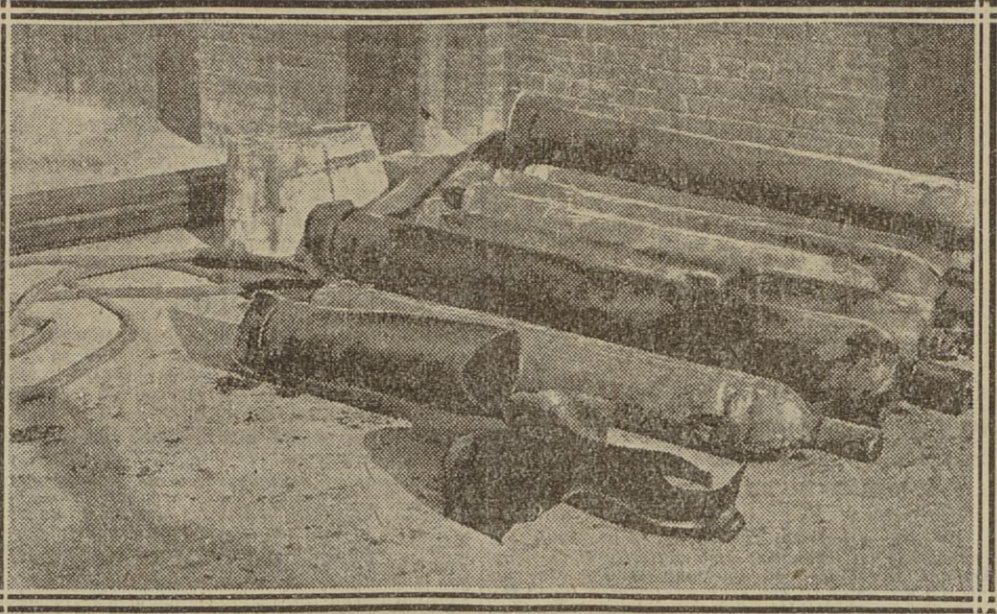
A l'inauguration, le ministre du Commerce et le haut commissaire d'Alsace-Lorraine ont félicité les successeurs d'Auguste Peppier, 3 place du Moulin, quartier de la Petite-France (Strasbourg).

Cette importante Maison présente toute une série de moullins à craie d'un mécanisme des plus ingénieux, d'une solidité à toute épreuve ; ces moullins permettent une pulvérisation fine et parfaite.

Les successeurs d'Auguste Peppier possèdent la plus importante fabrique de mas- que de l'Alsace et de la Lorraine, et sont appelés à prendre une des premières places en France.

N'oublions pas, citoyens témoins, que, par solidarité, nous devons tous, sur un simple mot d'ordre, être prêts à chanter faux.

A SAINT-OUEN : 40 WAGONS DÉTRUITS PAR LE FEU. — 1.200.000 FRANCS DE DÉGATS. — 5 BLESSÉS



VUE GÉNÉRALE DE L'INCENDIE AUX DOCKS DE S'-OUEU... Hier à deux heures, un incendie d'une extrême violence a détruit l'atelier de réparations de wagons de MM. Petit, Wicart et Cousin, situé dans les dépendances de la gare des docks de Saint-Ouen.

quelques-uns des wagons que le feu détruisit... pompiers de Saint-Ouen, bientôt suivis de ceux de Paris, la pression d'eau était presque nulle. De quarante wagons réparés et prêts à être livrés, il ne reste plus qu'un amas de ferraille.

Le Sénat vote les crédits pour les traitements du personnel enseignant

A son tour, le Sénat a voté hier les crédits additionnels destinés à l'amélioration des traitements du personnel de l'enseignement.

A la commission du budget

La commission du budget a entendu hier M. Leboucq, ministre des Régions libérées, sur les demandes de crédits concernant la réparation des dommages de guerre.

M. Caillaux sera transféré dans une maison de santé

Il est vraisemblable que M. Joseph Caillaux qui sera incessamment la prison de la Santé et sera installé dans une maison de santé ou une habitation particulière, spécialement réquisitionnée à cet effet.

Le retour de la mission française en Syrie

La mission envoyée dans le Levant par le Sénat et le Gouvernement de France, est revenue de Syrie le 2 septembre.

AU BŒUF A LA MODE

CUISINE FRANÇAISE — VIEILLE CAVE PRIX DISCRETS, BIEN JUSTIFIÉS

DENTS à petits frais, sans plaques

par M. H. BASSON, inventeur du SOMNOL, système incomparable — Brochure gratis et 72, Rue de Valenciennes, 72 (face à l'Anvers)

FORCE, VIGUEUR, SANTÉ

rapidement obtenues par l'emploi du VIN DE VIAL

Son heureuse composition en fait le plus puissant des toniques. Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et aux personnes débiles et délicates.

DANS TOUTES PHARMACIES

ON DEMANDE UNE BONNE STENO-DACTYLO

adresser au bureau du journal, 20, rue d'Enghien.

BEAUX-ARTS

Le Manet de Théodore Duret vient d'être réédité. Tout a été dit sur Manet, depuis Baudelaire, Zola, et Duret lui-même.

Cette vie de Manet, paria, réproché, cible de quolibets du boulevard, est un symbole de l'isolement de l'artiste dans une société qui, selon le mot de Maucclair, « déteste, jalouse, désavoue, relègue comme indésirables, hors de ses frontières, ces deux castes : celle des amants et celle des artistes ».

Une première réflexion s'impose : Manet, aux yeux de la bourgeoisie contemporaine, passé par un raotin désordonné, un excès d'électricité, un farceur, un mauvais garçon. Or, ce débraillé était un homme du monde (voyez son portrait par Legros), un dandy d'une parfaite culture, fils d'une vieille famille de magistrats ; il aimait la société, les réunions mondaines, le commerce des femmes élégantes.

Il en est souvent ainsi. Si Corbuet fut une manière de paysan du Danube, Corot un rustique, Cézanne un petit rentier d'Aix, songez à ces aristocrates, Delacroix, Puvis, Odilon Redon, qu'on a hués comme s'ils eussent été des bohèmes.

Par contre, je sais vingt Indépendants qui ont mené une existence fièvre et digne, n'ont point arboré de collettes à la hourzard et de cravates laxillères, et dont la conversation est nourrie, pleine de substance. Un Guéguin, un Girieud, un Manguin, un Flandrin, un Jean Puy ; plus près de nous, Dunoyer de Segonzac, André Lhote, Toeben, Favory, sont des jeunes hommes qui ont réfléchi, lu, étudié, familiers des poètes, des musées, des bibliothèques.

... Donc l'ouvrage de notre vieux maître Duret, paria, réproché, cible de quolibets du boulevard, est un symbole de l'isolement de l'artiste dans une société qui, selon le mot de Maucclair, « déteste, jalouse, désavoue, relègue comme indésirables, hors de ses frontières, ces deux castes : celle des amants et celle des artistes ».

Seul, le petit groupe du café Guerbois, Zola, Cézanne, Zacharie Astruc, Manet, entre en contact avec Claude Monet, le grand, le subtil son influence, adopte les tons divers.

Mais le calvaire ne cessera point. En 1874, la Plage est repoussée par le jury, tout

comme le Déjeuner sur l'herbe de 1863 ; c'est tout juste si Henri Rouart l'achète 1.500 francs. (A la vente Rouart, en 1912, M. Doucet la paiera 92.000.)

En 1881, le Pertuiset est reçu. Cabanel, président du jury, a le courage de dire : « Messieurs, il n'y a-t-il parmi nous quatre personnes capables de peindre ce morceau-là ? » Et une médaille est allouée par dix-sept braves gens.

Puis la flûte et la gracieuse Olympia, petite-cousine de la Venus d'Urbain et de la Maya desnuda, fait son entrée, grâce à Monel, au Luxembourg, d'où elle partira au Louvre rejoindre l'Odalisque. Le legs Callobaite introduit de force au musée, en dépit de Roujon et de Gérôme, le Balcon et l'Angéline, avec un lot d'impressionnistes.

Et la gloire tardive ardoie enfin le peintre mort. Les critiques se défont, les marchands se décident, les musées d'Europe et d'Amérique s'arrachent les Manets.

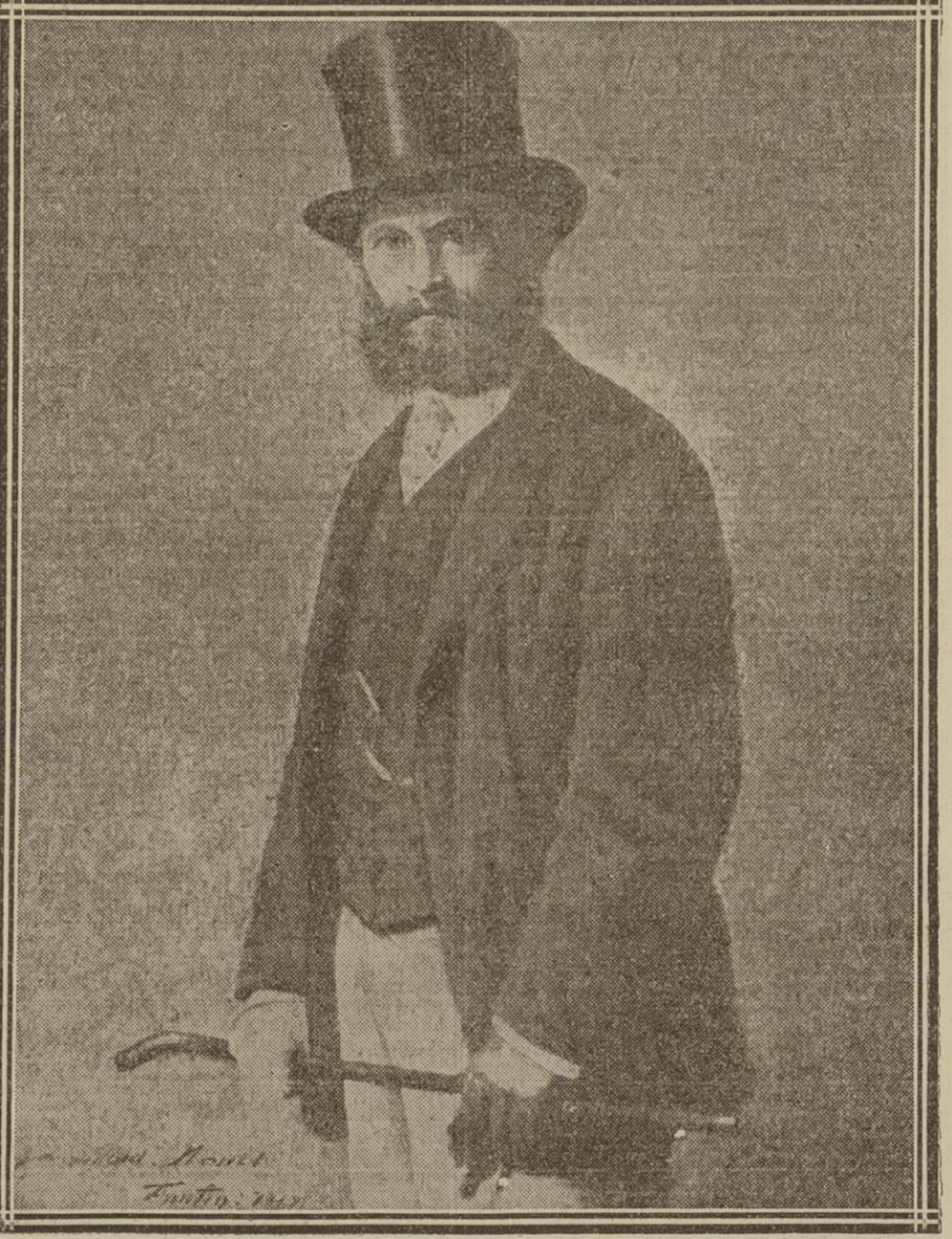
On s'aperçoit enfin que cet homme est un classique, l'historien pictural du Second Empire, un beau peintre de mœurs, un amoureux de la femme française (son Eva

Gonzales est la sœur de Mme Rivière et des trois dames de Tanqny) ; et qu'à son énergie loyale s'allie ce charme nuancé, cette tendresse affirmée par ses pastels transparents (témoin cette Mme Manet au canapé, acquise 60.000 francs, il y a trois mois, par nos musées nationaux, repentis).

Mais n'oublions pas les sarcasmes empoisonnés de Paul de Saint-Victor (« Devant cette Olympia faisaient, le public se pressa comme à la Morque ») ; de Legouvé (« Tous les hommes se feraient châtreux, si les femmes ressemblaient à l'Olympia ») ; de Claretie (« M. Manet peint non des vierges folles, mais des vierges sales »), etc., et de tous les autres pontifes d'hier, prédécesseurs des nôtres.

Et relisons cette phrase sévère de Vigny au Journal d'un poète : « Tout Français nait vaudevilliste », que Baudelaire développe en ces termes : « J'appelle un vaudevilliste l'individu à qui Michel-Ange donne le vertige, et que Delacroix remplit d'une stupeur bestiale, comme le tonnerre certains animaux... »

Louis VAUXCELLES.



Portrait de Manet, par Fantin-Latour

LES COURSES

VINCENNES. — Résultats du 9 septembre

PRIX D'ARBENTAN Au trot monté. — 1.600 fr. — Distance : 2.500 mètres 1 Quenouille, à Mme Vve A. Forcinat (M. A. Forcinat).....G. 11 5 6 2 Queen Mab (M. Bertruy).....G. 10 5 5 3 Quercy (M. de Wazières).....G. 10 5 5

PRIX POLIGNON Au trot attelé. — 3.000 fr. — Distance : 2.600 mètres 1 Quod Volo, à M. L. Hémar, (Verzele).....G. 11 5 5 2 Que Veuze (M. M. Capelle).....G. 11 5 5 3 Queen Mary (M. L. Forcinat).....G. 11 5 5

PRIX DE MORMERTANT Au trot monté. — 3.000 fr. — Distance : 2.800 mètres 1 Ortolan, à M. A. Compin.....G. 11 5 5 2 Verzele (Verzele).....G. 11 5 5 3 Gnanouze (M. de Wazières).....G. 11 5 5

PRIX DE MOULINS-LA-MARCHE Au trot attelé. — 6.000 fr. — Distance : 2.800 mètres 1 Quercy (M. de Wazières).....G. 22 50 9 2 Quercy (M. de Wazières).....G. 22 50 9 3 Quercy (M. de Wazières).....G. 22 50 9

PRIX ELAN Au trot attelé. — 3.000 fr. — Distance : 2.800 mètres 1 Pomacle, à M. Thériet de Cabanes (Simondard).....G. 22 50 9 2 Orsay (M. de Wazières).....G. 22 50 9 3 Orsay (M. de Wazières).....G. 22 50 9

PRIX DE GERR-TS Au trot attelé. — 4.000 fr. — Distance : 2.500 mètres 1 Eugénie Hémar, (M. de Wazières).....G. 12 50 7 50 2 Eugénie Hémar, (M. de Wazières).....G. 12 50 7 50 3 Eugénie Hémar, (M. de Wazières).....G. 12 50 7 50

Durées : 1. 3' 48" 2/5 ; 2. 3' 48" 4/5 ; 3. 3' 40" 4/5 ; 4. 3' 51" 4/5.

Aujourd'hui, à 2 h., Courses à Longchamp

Table with columns: PROPRIÉTAIRES, CHEVAUX, AGE, Poids, Montres probables. Lists names like PIRELLO, CHEVALER, etc.

PRIX DE BORAN A réclamer. — 4.000 fr. — Distance : 1.400 m. env.

Table with columns: PROPRIÉTAIRES, CHEVAUX, AGE, Poids, Montres probables. Lists names like PIRELLO, CHEVALER, etc.

PRIX DE COMELLES 5.000 francs. — Distance : 2.400 mètres environ.

Table with columns: PROPRIÉTAIRES, CHEVAUX, AGE, Poids, Montres probables. Lists names like CH. Childs, G. de Rivaud, etc.

PRIX DE BLAISSON 5.000 francs. — Distance : 1.100 mètres environ.

Table with columns: PROPRIÉTAIRES, CHEVAUX, AGE, Poids, Montres probables. Lists names like VARECH, CLEAN SWEEP, etc.

PRIX VERMOUT 8.000 francs. — Distance : 2.400 mètres environ.

Table with columns: PROPRIÉTAIRES, CHEVAUX, AGE, Poids, Montres probables. Lists names like MICHEL LAZARD, HALLEBARDIER, etc.

PRIX DES TRIBUNES Handicap. — 7.000 fr. — Distance : 2.000 m. env.

Table with columns: PROPRIÉTAIRES, CHEVAUX, AGE, Poids, Montres probables. Lists names like C. de Ranucci, BARBINO, etc.

PRIX DE LA MASSELLIÈRE 5.000 francs. — Distance : 1.400 mètres environ.

Table with columns: PROPRIÉTAIRES, CHEVAUX, AGE, Poids, Montres probables. Lists names like L. N. André, MANZA, etc.

ATHLETISME

Le match Vermeulen-Mac Crae. — Le match entre le Français Vermeulen et l'Écossais Mac Crae, qui devait avoir lieu à Edimbourg samedi, sur une distance de dix milles (16 k. 09), est remis à l'année prochaine.

Un nouveau record. — Il s'agit du record du monde du saut à la perche, que l'Américain F. W. Fosb vient de s'attribuer en franchissant une barre placée à 4 m. 06, au cours d'une réunion donnée à Chicago la semaine dernière.

BOXE

La réglementation de la boxe internationale. — M. Paul Rousseau, président de la Fédération française de boxe, secrétaire de l'International Boxing Union, fondée en 1913, et également secrétaire provisoire de la Fédération internationale de boxe amateurs, dont la création date de juin 1914, vient de convoquer tous les groupements internationaux de boxe à deux congrès, qui se tiendront à Paris les 5 et 6 février 1920.

Le congrès du jeudi 5 février 1920 sera consacré à l'International Boxing Union. A l'ordre du jour figurent la réglementation définitive des championnats du monde de boxe professionnels et la désignation officielle des champions du monde professionnels.

TOURISME

La semaine d'Alsace et de Lorraine. — On sait que le Touring Club de France termine les fêtes de son Jubilé par une semaine de pèlerinage en Alsace et en Lorraine, composée de quatre groupes : ferroviaire, automobiliste, cycliste et pédestre.

MESSIEURS !!!

DÉLIVREZ-VOUS du joug accablant des bretelles ! NE PORTEZ que la ceinture LIBÉRA qui soutient le buste et porte le pantalon ! ELLE VOUS PROCURERA un grand soulagement, une parfaite aisance des mouvements et un bien-être considérable.

Notice envoyée sur demande adressée à SOCIÉTÉ LIBÉRA 45, rue des Fêtes, Paris (19^e)

AVIS

Études électriques chez soi. Diplôme d'ingénieur, monteur, etc. Situation d'avenir (2 sexes). Demandez brochure gratuite à INSTITUT RADIO, rue Perdonnet, 5, Paris.

MACHINES À ÉCRIRE

Reparations rapides garanties — Fourneaux A. JAMET, 14, rue de Paradis, — Tél. Bergère, 41-10

BAPTÊMES

Demandeur Prix-Courant à la CONFÉRIENCE A LA PROVIDENCE 146, rue de Rivoli (coin de la rue de l'Arbre-Sec)

COKE, BOIS, PARIS PROVINCE

Vecken, 28, bd Bineau, Levallois. T. Waqr. 81-02

J'ACHÈTE l'or jusqu'à 5 fr. : platine

coûts ; dentiers, 1 fr. la dent ; perles, brillants jusqu'à 2.000 fr. le carat. — GRANIE, 46, rue Lafayette, Paris. — Téléphone : Bergère 48-33.

AUTOMOBILISTES ! ATTENTION !

80 % de Constructeurs d'automobiles emploient la BOUGIE EYQUEM 85 % des Voitures au Front en étaient munies ! EN VENTE dans tous les GARAGES

LES SPORTS

L'ordre du jour du congrès de la Fédération internationale de boxe amateurs, qui se tiendra le vendredi 6 février 1920, traitera des règles de boxe internationale pour les championnats du monde amateurs, de la désignation officielle des champions du monde et des Olympiens de 1920, qui consacreront les premiers champions du monde de boxe amateurs.

Toutes les communications relatives à ces congrès peuvent être adressées à M. Paul Rousseau, 24, boulevard Poissonnière, à Paris.

Balzac contre Bert Day. — C'est vendredi, au Nouveau-Cirque (Select Boxing Club), que le champion de France poids moyens Balzac rencontrera l'Anglais Bert Day. Balzac, qui pèse actuellement 69 kilos, n'a jamais été meilleur ; pas un homme n'a pu, cette année, le mettre en difficulté.

Bert Day s'est affirmé, par sa rencontre avec Thomas, comme un boxeur de classe. Il a de plus, à son actif, un avantage de poids de deux kilos sur son futur adversaire et une grande habitude du ring.

Le match Papin-Starmer. — Ce soir, à la salle Wagram, les deux vieux rivaux Verne et Blazy se retrouveront en présence l'un de l'autre pour un combat en dix reprises. Le clou de la réunion sera le match du champion de France poids légers Georges Papin contre l'Anglais Joe Starmer. Papin est un homme adroit, scientifique, équilibré ; quant à Starmer, il a un record imposant de quarante victoires, dont vingt par miset hors combat de l'adversaire.

Le congrès du jeudi 5 février 1920 sera consacré à l'International Boxing Union. A l'ordre du jour figurent la réglementation définitive des championnats du monde de boxe professionnels et la désignation officielle des champions du monde professionnels.

620. — SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT A LA LIQUIDATION DES STOCKS

19 bis, BOULEVARD DELESSERT, PARIS (16^e). Téléphone : PASSY 96-45, 98-44, 98-35.

VENTES D'AUTOMOBILES MILITAIRES

VENTE N° 106 à PARIS (Champ de Mars), de : 14 Tracteurs dont 43 Knox ; 49 Camions, 4 Camionnettes, 40 Touristes de toutes marques EXPOSITION du 11 au 17 septembre 1919, jour de l'adjudication.

VENTE N° 112 bis à VINCENNES (Polygone), de :

48 Tracteurs, 32 Camions, 44 Camionnettes, 22 Touristes, 8 Motocyclettes EXPOSITION au Polygone, du 11 au 19 septembre 1919, jour de l'adjudication. RENSEIGNEMENTS complémentaires aux PARCS DE VENTE ou 70, avenue de La Bourdonnais, à PARIS. Téléphone : Saxe 76-57, 80-80.

SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT A LA LIQUIDATION DES STOCKS

19 bis, boulevard Delessert, Paris (16^e). — Téléphone : Passy : 96-45

VENTE DE CHEVAUX DE L'ARMÉE FRANÇAISE

AUX VENTES DES JEUDI 18 ET VENDREDI 19 SEPTEMBRE SERONT PRÉSENTÉS DE TRÈS BEAUX CHEVAUX DE SELLE

